

CONTRAT DE PLAN ÉTAT - RÉGION 2000 - 2006

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Etat d'avancement fin décembre 2007



INDEX

Carte générale des opérations	Page : 4
Préambule	Page : 5
Bilan financier	Page : 6
Aide, glossaire, explications	Page : 8
Procédures : construire une route, un long chemin	Page : 101

Calvados

A84 - section Coulvain / Guilberville	Page : 18
Demi contournement Sud de Caen : RN13 / RN158	Page : 72
RN13 - Déviation de Bayeux	Page : 24
RN13 - Déviation de Bellengreville et Vimont	Page : 96
RN174 - Vire / A84	Page : 98
RN177 - Suppression du passage à niveau de Canapville	Page : 84
RN814 - Sécurisation de BP Nord	Page : 70

Manche

A84 - Déclassement de la RN175 à Villedieu les Poêles	Page : 26
A84 - Déviation de Pont-Farcy	Page : 16
A84 - Section Avranches / Villedieu les Poêles	Page : 12
A84 - Section Villedieu les Poêles / Pont-Farcy	Page : 14
Contournement Est de Cherbourg et barreau des flamands	Page : 62
RN174 - A84 / Villeneuve	Page : 54
RN174 - Aménagement Villeneuve / Fumichon	Page : 56
RN174 - Carentan / Saint-Lô	Page : 58
Saint-Lô - centre d'entretien et d'intervention	Page : 60
RN175 - Aménagement Pontorson / Pontaubault	Page : 78
RN175 - Doublement de la déviation de Pontorson	Page : 76
RN175 - Déviation Est d'Avranches (Acquisitions foncières)	Page : 22

Orne

RN12 - Aménagement Hauterive / Le Mêle sur Sarthe	Page : 32
RN12 - Contournement de Mortagne au Perche	Page : 30
RN12 - Demi diffuseur de Boécé	Page : 38
RN12 - Déviation de Saint-Denis sur Sarthon	Page : 34
RN12 - Mise à 2x2 voies de la partie Ouest de la déviation d'Alençon	Page : 36
RN26 - Aménagement entre Nonant le Pin et L'Aigle	Page : 42
RN26 - Contournement de Saint-Hilaire sur Risle	Page : 40
RN26 - Déviation de L'Aigle	Page : 44
RN26 - Suppression des passages à niveau de Nonant le Pin	Page : 46

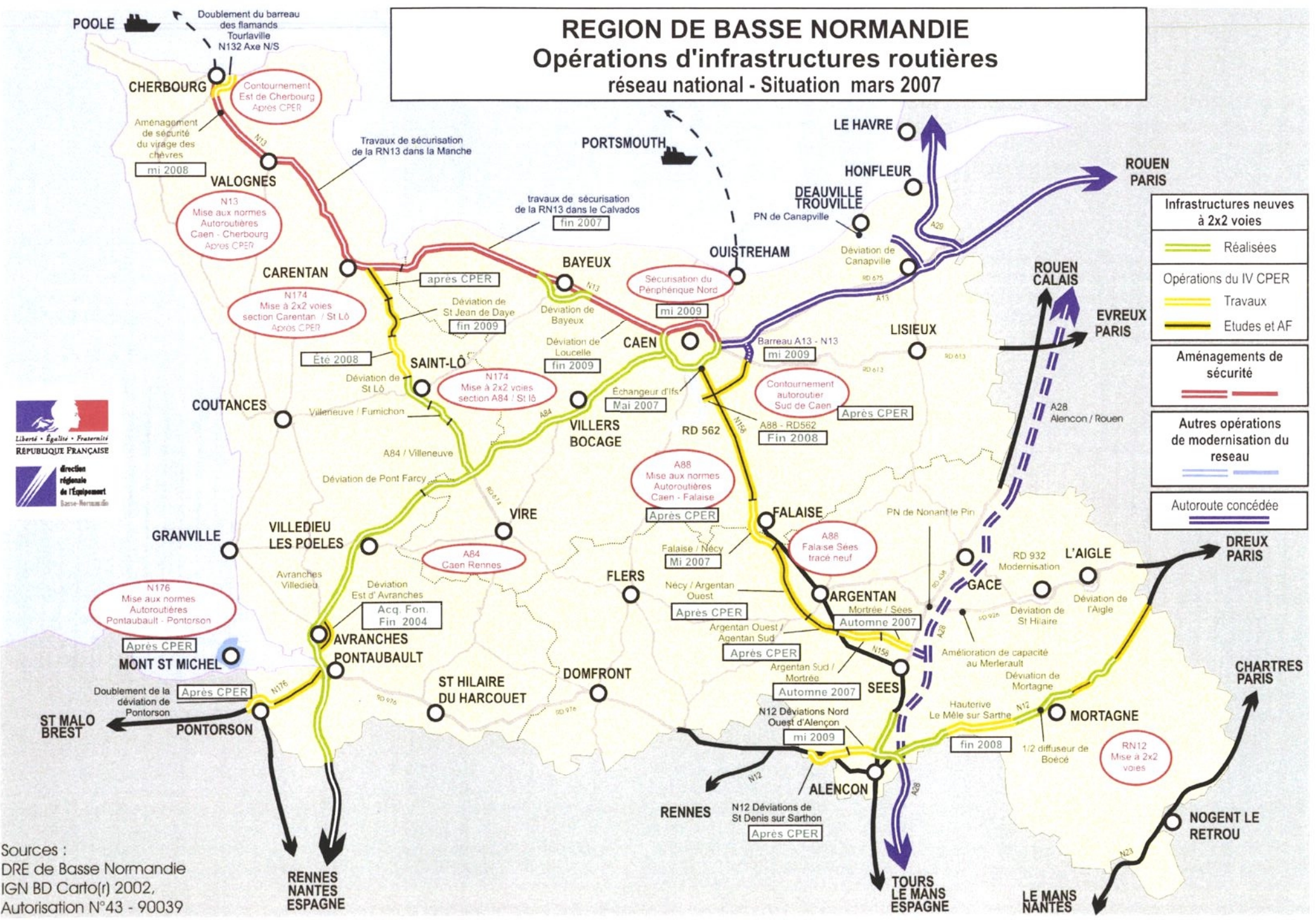
Basse-Normandie

A84 - Etudes sur les effets socio-économiques	Page : 20
A88 - Caen / Falaise / Sées	Page : 50
RN12 - Etudes d'APSI entre Verneuil sur Avres et Pré-en-Pail	Page : 92
RN13 - Etudes d'APSI entre Carentan et Cherbourg	Page : 94
RN13 - Mise aux normes autoroutières de Caen / Manche	Page : 66
RN13 - Mise aux normes autoroutières de Caen / Cherbourg	Page : 64
RN176 - Etudes d'APSI	Page : 80
Politique du 1 % paysage et développement pour leurs opérations éligibles	Page : 96

REGION DE BASSE NORMANDIE

Opérations d'infrastructures routières

réseau national - Situation mars 2007



Sources :
 DRE de Basse Normandie
 IGN BD Carto(r) 2002,
 Autorisation N°43 - 90039

Préambule

Le volet routier de CPER 2000-2006 signé le 21 février 2000 et révisé le 18 décembre 2003 comprend 9 programmes d'investissement (hors PRAS) co-financés entre l'État, la Région et d'autres collectivités locales pour un montant total de 718,978 M€ (+2,4% du CPER initial), chacun correspondant à un objectif affiché dans le contrat de plan.

Le présent document précise l'avancement physique et financier des opérations inscrites dans le CPER révisé ainsi que les perspectives de mise en service.

Les échéances de mise en service figurant sur la carte du réseau routier en Basse-Normandie (ci-contre) ont été actualisées pour tenir compte de la révision du CPER et du rythme des affectations des autorisations de programme constaté ces dernières années.

Le bilan financier (page 7) fait apparaître un taux d'avancement global du CPER au 31 décembre 2007.

Le tableau récapitulatif du bilan financier (pages 6 et 7) rappelle les autorisations de programme (AP) affectées dans les précédents CPER, précise les montants d'investissement prévus à l'actuel CPER, initial et révisé, ainsi que les AP affectées au 31 décembre 2007. Lorsque l'estimation d'une opération est supérieure au montant inscrit au CPER, le tableau mentionne également le reste à financer ultérieurement.

Pour chaque opération (pages 12 à 100), le document contient, outre son bilan financier, des informations sur l'état d'avancement au 31 décembre 2007 des études, des procédures, des acquisitions foncières et des travaux ainsi que certaines spécificités dans la rubrique autres informations.

BILAN FINANCIER au 31 décembre 2007

	Affecté avant 2000	Financements		Affecté	Reste à financer au delà du C.P.E.R.	Coût prévisionnel final
		C.P.E.R. initial	C.P.E.R. révisé			

Achever la réalisation des axes engagés lors des plans précédents

A.84 - Section Avranches - Villedieu les Poëles	26 587 108 €	32 624 090 €	36 464 000 €	36 458 634 €	0 €	63 091 641 €
A.84 - Section Villedieu les Poëles - Pont Farcy	15 793 720 €	12 805 718 €	12 409 349 €	12 409 349 €	0 €	28 203 069 €
A.84 - Déviation de Pont Farcy	22 196 573 €	24 086 944 €	27 728 000 €	26 514 625 €	0 €	49 924 573 €
A.84 - Section Coulvain Guilberville	62 635 684 €	2 744 082 €	2 563 000 €	2 116 019 €	0 €	65 198 684 €
A.84 - Etudes sur les effets sociaux économiques	0 €	0 €	0 €	181 414 €	0 €	181 414 €
A.84 - Déclassement de la R.N.175 à Villedieu les Poëles	0 €	0 €	369 000 €	0 €	0 €	369 000 €
R.N.13 - Déviation de Bayeux	49 147 124 €	63 723 689 €	75 137 000 €	75 122 551 €	0 €	124 284 124 €
R.N.175 - Déviation Est d'Avranches	0 €	0 €	5 083 000 €	2 600 000 €	69 296 000 €	77 000 000 €
Total ligne plan	176 360 209 €	135 984 523 €	159 753 349 €	155 402 592 €	69 296 000 €	408 252 505 €

Poursuivre les aménagements en cours de la R.N.12 et de la R.N.26

R.N.12 - Contournement de Mortagne au Perche	0 €	19 818 306 €	21 418 000 €	19 818 372 €	0 €	21 418 000 €
R.N.12 - Aménagement Hauterive - Le Mêle sur Sarthe	0 €	54 881 646 €	60 340 000 €	58 469 246 €	7 000 000 €	67 340 000 €
R.N.12 - Déviation de Saint-Denis sur Sarthon	914 694 €	16 769 335 €	12 200 000 €	550 633 €	46 885 306 €	60 000 000 €
R.N.12 - Mise à 2x2 voies de la partie Ouest de la Déviation d'Alençon	0 €	0 €	13 000 000 €	1 506 000 €	4 000 000 €	17 000 000 €
R.N.12 - Demi diffuseur de Boëcé	0 €	0 €	426 857 €	426 857 €	0 €	426 857 €
R.N.26 - Contournement de Saint-Hilaire sur Risle	1 219 592 €	9 299 391 €	12 060 000 €	76 225 €	0 €	13 279 592 €
R.N.26 - Aménagement entre Nonant le Pin et L'Aigle	0 €	3 201 000 €	0 €	0 €	3 201 000 €	3 201 000 €
R.N.26 - Déviation de L'Aigle	7 786 486 €	6 707 757 €	10 845 000 €	10 703 149 €	0 €	18 631 486 €
R.N.26 - Suppression des passages à niveau à Nonant le Pin	0 €	4 573 455 €	6 000 000 €	457 347 €	0 €	6 000 000 €
Total ligne plan	9 920 772 €	115 250 890 €	136 289 857 €	92 007 829 €	61 086 306 €	207 296 935 €

Améliorer les liaisons entre la Basse Normandie et l'axe Nord-Sud-Atlantique (Calais Bayonne)

A.88 - Caen - Falaise - Sées	0 €	190 561 272 €	190 561 272 €	149 466 555 €	149 466 555 €	328 000 000 €
Total ligne plan	0 €	190 561 272 €	190 561 272 €	149 466 555 €	149 466 555 €	328 000 000 €

Mieux desservir Cherbourg et son port

R.N.174 - Aménagement de la section A.84 - Villeneuve	14 048 939 €	35 063 274 €	35 489 000 €	29 109 391 €	0 €	49 537 939 €
R.N.174 - Villeneuve Fumichon	0 €	21 342 863 €	23 669 000 €	23 669 000 €	0 €	23 669 000 €
R.N.174 - Aménagement Carentan Saint-Lô	274 408 €	24 391 842 €	54 392 000 €	42 285 353 €	44 333 592 €	99 000 000 €
R.N.174 - Saint Lô Centre d'Entretien et d'Intervention	0 €	0 €	2 300 000 €	580 274 €	0 €	2 300 000 €
Contournement Est de Cherbourg et Barreau des Flamands	8 313 044 €	43 447 970 €	46 055 000 €	35 582 332 €	0 €	54 368 044 €
R.N.13 - Mise aux normes autoroutières Carentan Cherbourg	0 €	13 720 000 €	13 720 000 €	8 636 254 €	105 680 000 €	119 400 000 €
R.N.13 - Mise aux normes autoroutières Caen Manche	0 €	12 720 000 €	16 520 000 €	13 652 000 €	63 520 000 €	80 040 000 €
Total ligne plan	22 636 391 €	150 685 949 €	192 145 000 €	153 514 604 €	213 533 592 €	428 314 983 €

BILAN FINANCIER au 31 décembre 2007

	Affecté avant 2000	Financements		Affecté	Reste à financer au delà du C.P.E.R.	Coût prévisionnel final
		C.P.E.R. initial	C.P.E.R. révisé			
Améliorer la circulation dans l'agglomération Caennaise						
R.N.814 - Sécurisation du B.P. Nord	884 204 €	21 342 862 €	21 343 000 €	1 162 244 €	4 772 796 €	27 000 000 €
Demi contournement Sud de Caen - R.N.13-R.N.158-B.P. Sud	304 898 €	40 551 438 €	1 950 000 €	980 041 €	82 745 102 €	85 000 000 €
Total ligne plan	1 189 102 €	61 894 300 €	23 293 000 €	2 142 285 €	87 517 898 €	85 000 000 €
Poursuite des travaux sur l'axe Pontaubault Pontorson						
R.N.175 - Doublement de la Déviation de Pontorson	0 €	3 811 226 €	4 226 000 €	438 429 €	4 774 000 €	9 000 000 €
R.N.175 - Etudes entre Pontorson et Pontaubault	349 108 €	6 860 206 €	1 500 000 €	1 192 735 €	71 150 892 €	73 000 000 €
A.P.S.I. - R.N. 176	0 €	0 €	103 203 €	103 203 €		
Total ligne plan	349 108 €	10 671 432 €	5 829 203 €	1 734 367 €	75 924 892 €	82 000 000 €
Supprimer des passages à niveau						
R.N.177 - Suppression du passage à niveau de Canapville	0 €	3 811 000 €	200 000 €	0 €	3 611 000 €	3 811 000 €
Total ligne plan	0 €	3 811 000 €	200 000 €	0 €	3 611 000 €	3 811 000 €
Réaliser les opérations 1% paysage et développement						
Politique du 1% paysage et développement pour opérations éligibles	1 463 883 €	2 134 000 €	2 134 000 €	2 134 000 €		
Total ligne plan	1 463 883 €	2 134 000 €	2 134 000 €	2 134 000 €		
Etudes et acquisitions foncières pour opérations ultérieures						
Etudes et acquisition foncières pour opérations ultérieures	0 €	6 098 000 €	6 204 000 €			
R.N.12 - Etudes d'A.P.S.I. entre Verneuil/Avres - Pré en Pail	330 358 €	0 €	0 €	353 225 €		
R.N.13 - Etudes d'A.P.S.I. entre Caen et Cherbourg	457 347 €	0 €	0 €	554 235 €		
R.N.13 - Déviation de Bellengreville - Vimont	0 €	0 €	0 €	301 227 €		
R.N.174 - Vire - A.84	0 €	0 €	0 €	173 134 €		
Total ligne plan	787 705 €	6 098 000 €	6 204 000 €	1 381 821 €		
TOTAL GENERAL	212 707 170 €	702 874 190 €	718 978 560 €	557 784 053 €	660 436 243 €	1 542 675 423 €

Explications des mentions portées sur le document

“NOM DE L'OPÉRATION”

“longueur”
“N° d'opération”

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007	AU TITRE DU IV ^{ème} CPER																																													
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Montant affecté aux plans précédents</td> <td style="width: 10%;">:</td> <td style="width: 60%;">XXX XXX XXX €</td> </tr> <tr> <td>Montant inscrits au IV^{ème} CPER (révisé)</td> <td>:</td> <td>XXX XXX XXX €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Total</td> <td>:</td> <td>XXX XXX XXX €</td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <td>Montant total affecté</td> <td>:</td> <td>XXX XXX XXX €</td> </tr> <tr> <td>Montant total engagé</td> <td>:</td> <td>prestations commandées</td> </tr> <tr> <td>Montant total mandaté</td> <td>:</td> <td>prestations payées</td> </tr> </table>	Montant affecté aux plans précédents	:	XXX XXX XXX €	Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	XXX XXX XXX €	Total	:	XXX XXX XXX €				Montant total affecté	:	XXX XXX XXX €	Montant total engagé	:	prestations commandées	Montant total mandaté	:	prestations payées	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Montant inscrit (révisé)</td> <td style="width: 10%;">:</td> <td style="width: 60%;">XXX XXX XXX €</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Etat</td> <td>:</td> <td>XXX XXX XXX €</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Région</td> <td>:</td> <td>XXX XXX XXX €</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Collectivités locales</td> <td>:</td> <td>XXX XXX XXX €</td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <td>Montant total affecté au 31/12/2007</td> <td>:</td> <td>XXX XXX XXX €</td> </tr> <tr> <td>Montant engagé</td> <td>:</td> <td>XXX XXX XXX €</td> </tr> <tr> <td>Montant mandaté</td> <td>:</td> <td>XXX XXX XXX €</td> </tr> </table>	Montant inscrit (révisé)	:	XXX XXX XXX €	- Etat	:	XXX XXX XXX €	- Région	:	XXX XXX XXX €	- Collectivités locales	:	XXX XXX XXX €				Montant total affecté au 31/12/2007	:	XXX XXX XXX €	Montant engagé	:	XXX XXX XXX €	Montant mandaté	:	XXX XXX XXX €
Montant affecté aux plans précédents	:	XXX XXX XXX €																																												
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	XXX XXX XXX €																																												
Total	:	XXX XXX XXX €																																												
Montant total affecté	:	XXX XXX XXX €																																												
Montant total engagé	:	prestations commandées																																												
Montant total mandaté	:	prestations payées																																												
Montant inscrit (révisé)	:	XXX XXX XXX €																																												
- Etat	:	XXX XXX XXX €																																												
- Région	:	XXX XXX XXX €																																												
- Collectivités locales	:	XXX XXX XXX €																																												
Montant total affecté au 31/12/2007	:	XXX XXX XXX €																																												
Montant engagé	:	XXX XXX XXX €																																												
Montant mandaté	:	XXX XXX XXX €																																												
<p>Coût prévisionnel final : coût effectif de l'opération lorsqu'elle est terminée, ou coût final prévisionnel réestimé en tenant compte de l'évolution des prix et des réévaluations.</p> <p>Financement après le CPER : Déclaration d'utilité publique :</p>																																														
<p>Avancement de l'opération fin 2007 : Avancement des études, des acquisitions foncières et autres procédures, et de la réalisation des travaux.</p>																																														
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div style="width: 30%; border: 1px solid green; border-radius: 15px; padding: 5px; background-color: #e0ffe0;"> <p style="color: green; text-align: center;">Etat du financement actuel tenant compte des plans précédents pour les opérations antérieures au IV^{ème} CPER.</p> </div> <div style="width: 35%; border: 1px solid green; border-radius: 15px; padding: 5px; background-color: #e0ffe0;"> <p style="color: green; text-align: center;">Ensemble des sommes affectées, tous programmes confondus (CPER, programme routier exceptionnel, programme général) depuis le lancement de l'opération.</p> </div> <div style="width: 30%; border: 1px solid green; border-radius: 15px; padding: 5px; background-color: #e0ffe0;"> <p style="color: green; text-align: center;">Etat du financement spécifique au IV^{ème} CPER.</p> </div> </div>																																														
<p>Autres informations :</p> <div style="text-align: right; margin-top: 10px; border: 1px solid green; border-radius: 15px; padding: 5px; background-color: #e0ffe0; width: fit-content; margin-left: auto;"> <p style="color: green; text-align: center;">Montants figurant dans les annexes financières de l'avenant au CPER (engagement de l'Etat et de la Région).</p> </div>																																														

CPER 2000 / 2006 Infrastructures routières

N° d'action du CPER 2.1.1

Les grandes lignes du volet routier (hors PRAS)

1 - Achever la réalisation des axes engagés lors des plans précédents

Action 2.1.1.1 page 11

2 - Poursuivre les aménagements en cours de la RN 12 et de la RN 26

Action 2.1.1.2 page 29

3 - Améliorer les liaisons entre la Basse-Normandie et l'axe Nord-Sud Atlantique (Axe Calais-Bayonne)

Action 2.1.1.3 page 49

4 - Mieux desservir Cherbourg et son port

Action 2.1.1.4 page 53

5 - Améliorer la circulation dans l'agglomération Caennaise

Action 2.1.1.5 page 69

6 - Poursuivre les travaux sur l'axe Pontaubault-Pontorson (RN176)

Action 2.1.1.6 page 75

7 - Supprimer des passages à niveau

Action 2.1.1.8 page 83

8 - Réaliser des opérations 1 % paysage et développement

Action 2.1.1.9 page 87

9 - Réaliser des études et acquisitions foncières pour des opérations ultérieures

Action 2.1.1.10 page 91

SUIVI FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	212 707 170 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	710 205 681 €
Total	:	922 912 851 €
Montant total affecté au 31/12/2005	:	770 565 327 €
Montant engagé	:	742 544 673 €
Montant mandaté	:	674 272 364 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit révisé le 18/12/2003	:	711 768 916 €
- Etat	:	220 333 264 €
- Région	:	437 995 850 €
- Collectivités locales	:	53 439 794 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	557 784 053 €
Montant engagé	:	530 556 218 €
Montant mandaté	:	462 530 415 €

Achever la réalisation des axes engagés lors des plans précédents

N° d'action du CPER 2.1.1.1

SUIVI FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	176 360 209 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	159 753 349 €
Total	:	336 113 558 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	331 762 803 €
Montant engagé	:	330 136 499 €
Montant mandaté	:	328 259 334 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit révisé le 18/12/2003	:	159 934 763 €
- Etat	:	53 311 054 €
- Région	:	105 922 444 €
- Collectivités locales	:	701 265 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	155 402 592 €
Montant engagé	:	152 739 597 €
Montant mandaté	:	150 324 769 €

Liste des opérations

A84 - Section Avranches / Villedieu les Poêles

11A50C

page 12

A84 - Section Villedieu les Poêles / Pont-Farcy

11A50E

page 14

A84 - Déviation de Pont-Farcy

11A50F

page 16

A84 - Section Coulvain / Guilberville

11A14A

page 18

A84 - Etude sur les effets socio-économiques

E4A14F

page 20

RN 175 - Déviation Est d'Avranches (acquisitions foncières)

21D50A(1)

page 22

RN 13 - Déviation de Bayeux

11C14A

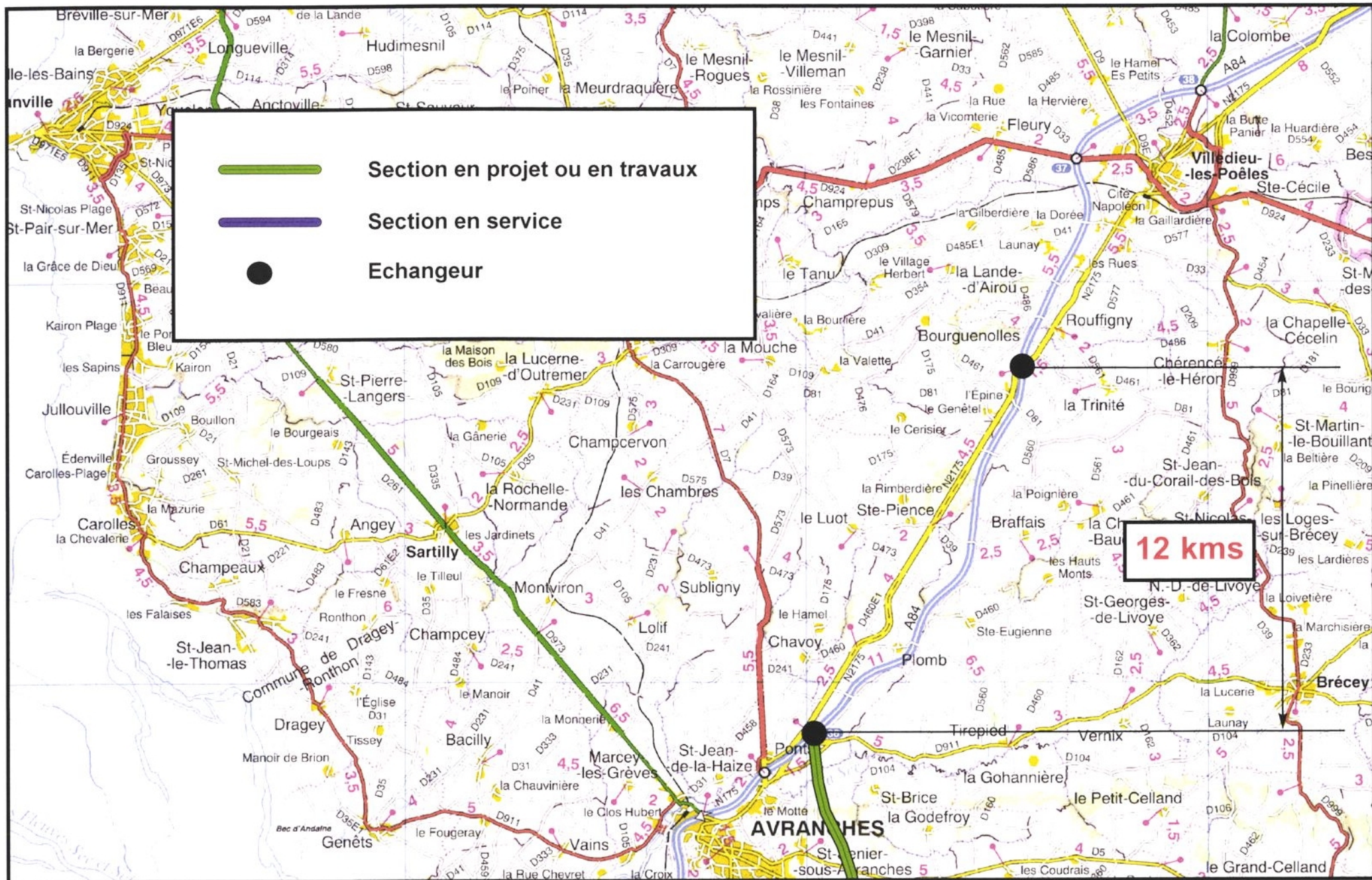
page 24

A84 / RN175 - Déclassement de la RN175 à Villedieu les Poêles

ONI001

page 26

A84 - AUTOROUTE DES ESTUAIRES - SECTION AVRANCHES / VILLEDIEU LES POÊLES



ACHEVER LA RÉALISATION DES AXES ENGAGÉS LORS DES PLANS PRÉCÉDENTS
A84 - SECTION AVRANCHES / VILLEDIEU LES POÊLES

(12 km)
 N° d'opération : 11A50C

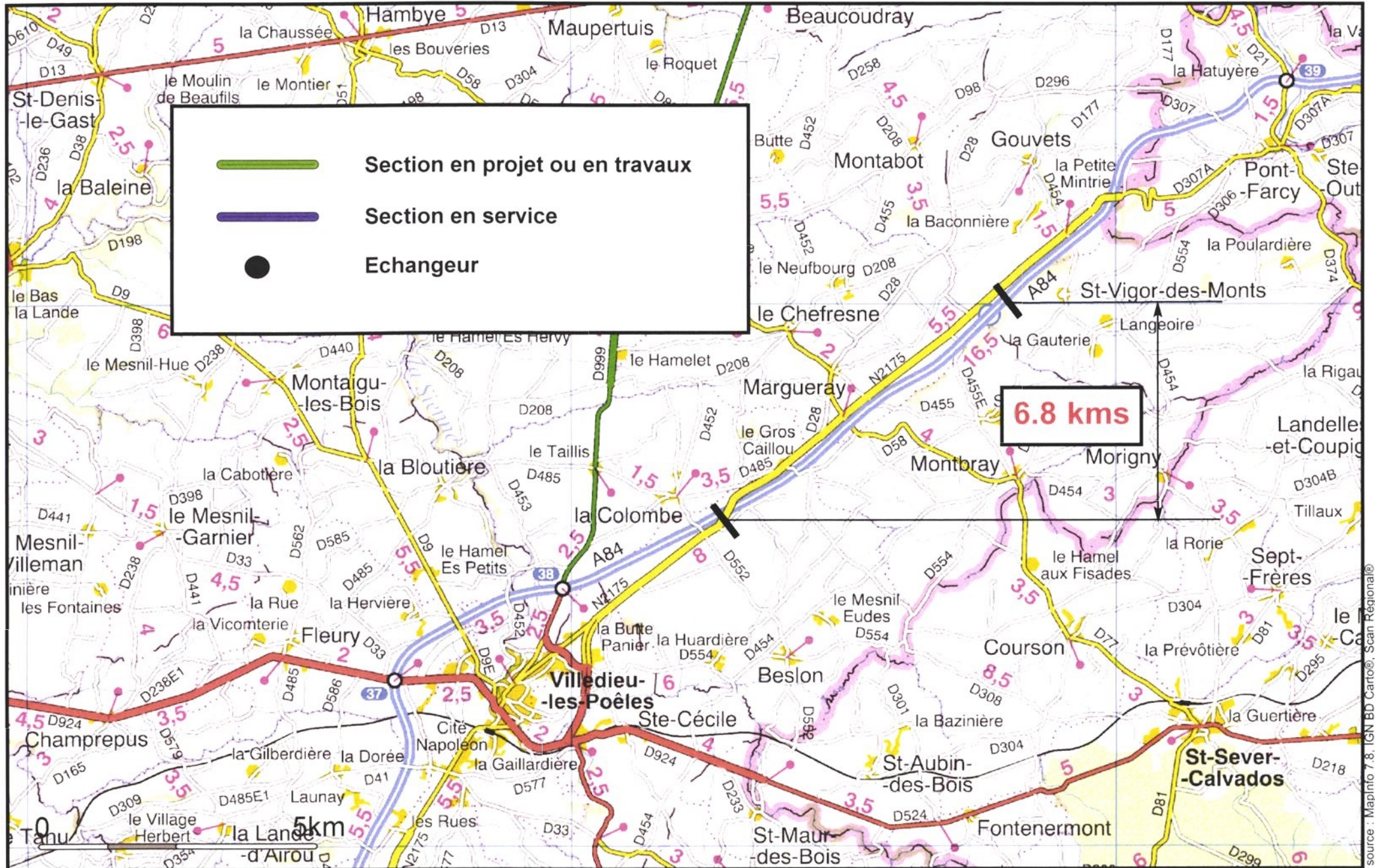
AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007	
Montant affecté aux plans précédents	: 26 587 108 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	: 36 464 000 €
Total	: 63 051 108 €
Montant total affecté au 31/12/07	: 63 045 742 €
Montant total engagé	: 63 008 734 €
Montant total mandaté	: 62 961 729 €

AU TITRE DU IV ^{ème} CPER	
Montant inscrit (révisé)	: 36 464 000 €
- Etat 33.333%	: 12 154 545 €
- Région 66.667%	: 24 309 455 €
- Collectivités locales	: 0 €
Montant total affecté au 31/12/07	: 36 458 634 €
Montant engagé	: 35 876 310 €
Montant mandaté	: 35 622 195 €

Coût prévisionnel final	: 63 091 641 €	
Financement après CPER	: 0.00 €	Déclarée d'utilité publique le 22 avril 1994

	Mise en service effective	: 28 janvier 2003
Autres informations	:	_____

A84 - AUTOROUTE DES ESTUAIRES - SECTION VILLEDIEU LES POÊLES / PONT-FARCY



AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	15 793 720 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	12 409 349 €
Total	:	28 203 069 €

Montant total affecté	:	28 203 067 €
Montant total engagé	:	26 970 770 €
Montant total mandaté	:	26 817 176 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	12 409 349 €	
- Etat	33.333%	:	4 136 408 €
- Région	66.667%	:	8 272 941 €
- Collectivités locales	:	:	0 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	12 409 349 €
Montant engagé	:	10 988 592 €
Montant mandaté	:	10 834 749 €

Coût prévisionnel final : 28 203 069 €

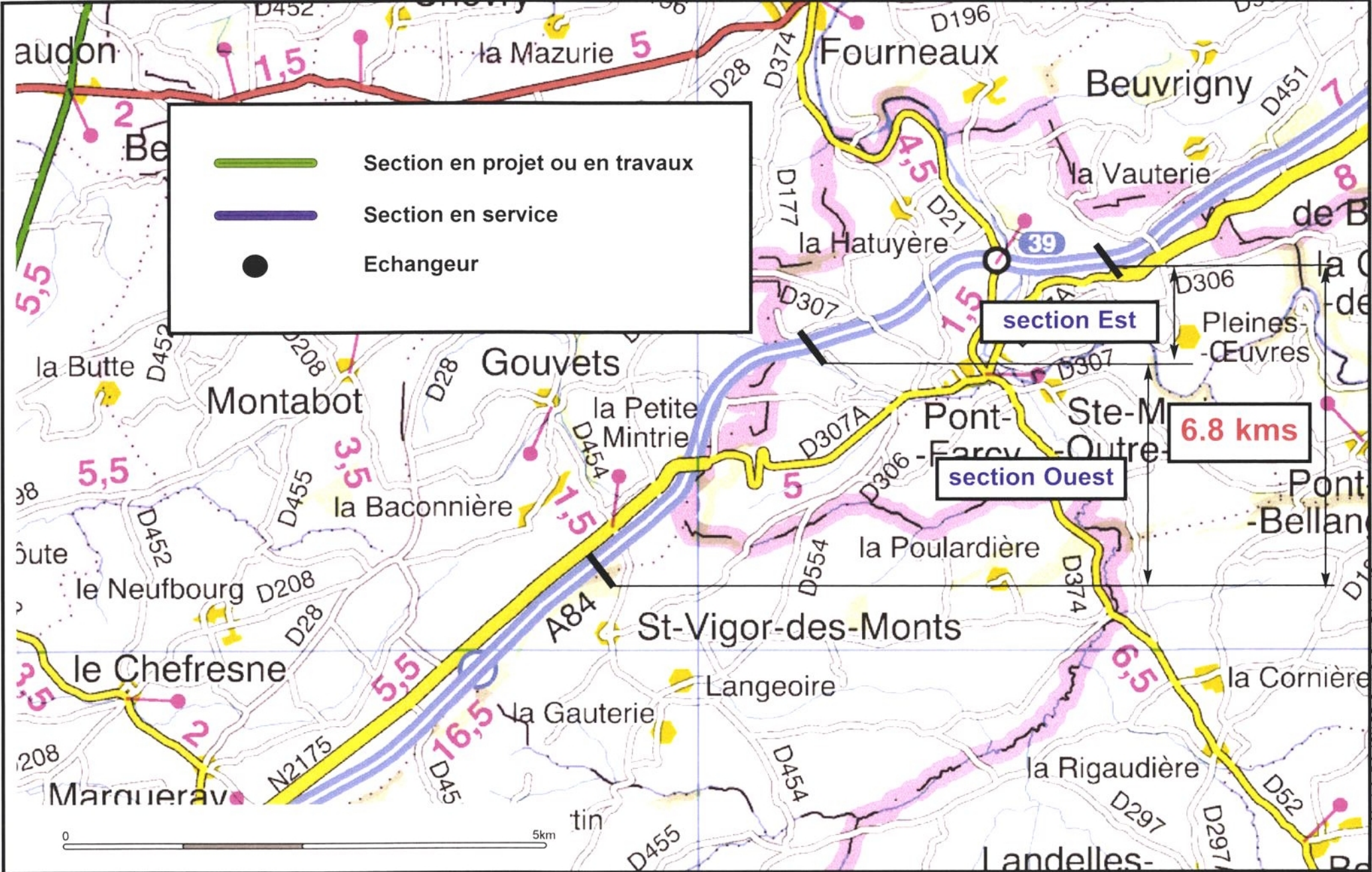
Financement après le CPER : 0.00 €

Déclarée d'utilité publique le 22 avril 1994

Mise en service effective : 25 octobre 2001

Autres informations :

A84 - AUTOROUTE DES ESTUAIRES - DEVIATION DE PONT-FARCY



A84 - DEVIATION DE PONT-FARCY

(6.8 km)

N° d'opération : 11A50F

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	22 196 573 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	27 728 000 €
Total	:	49 924 573 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	48 711 202 €
Montant total engagé	:	48 513 304 €
Montant total mandaté	:	48 369 614 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	27 728 000 €
- Etat 33.333%	:	9 242 574 €
- Région 66.667%	:	18 485 426 €
- Collectivités locales	:	0 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	26 514 625 €
Montant engagé	:	26 483 805 €
Montant mandaté	:	24 865 327 €

Coût prévisionnel final : 49 924 573 €

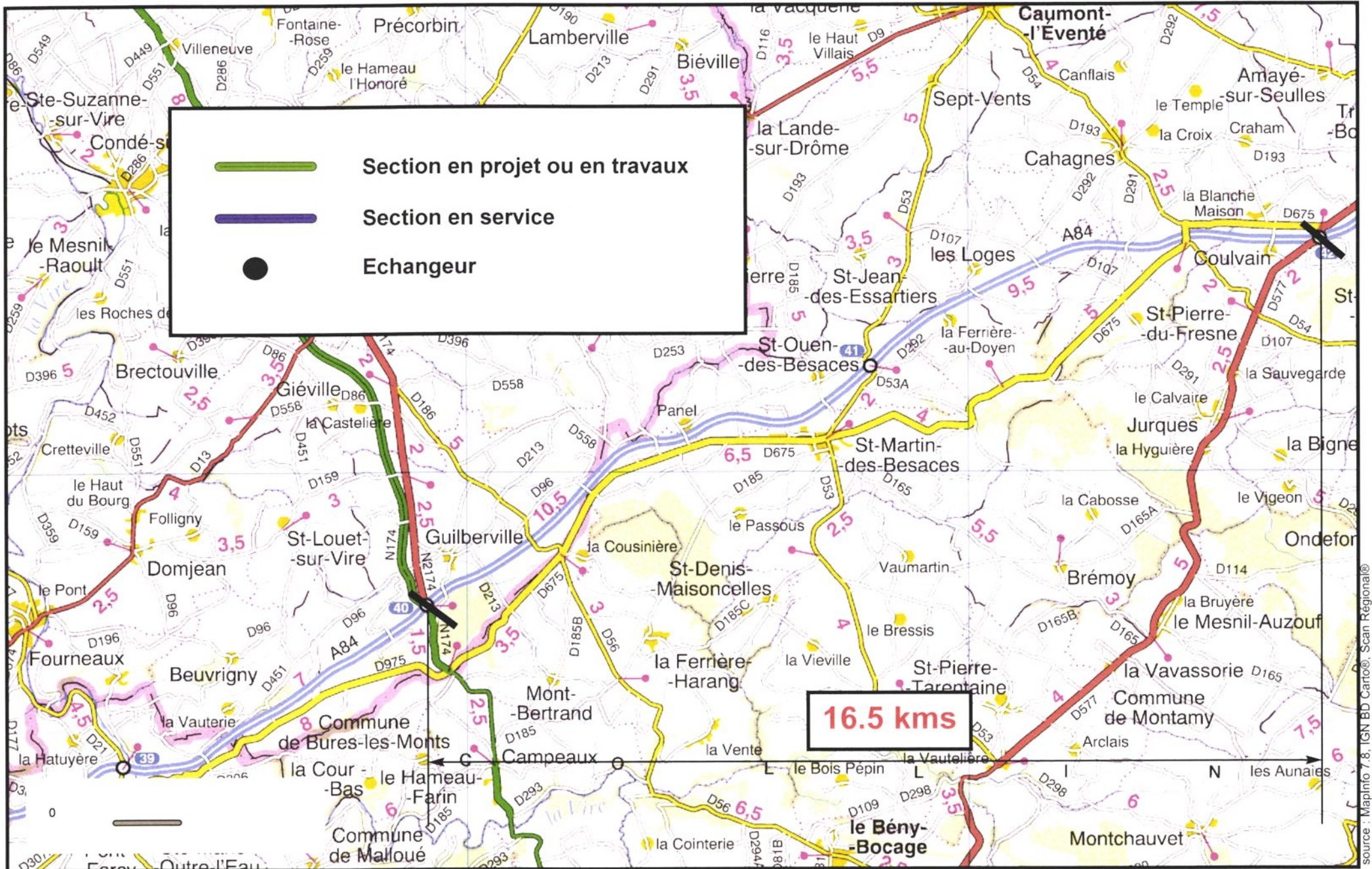
Financement après le CPER : 0.00 €

Déclarée d'utilité publique le 22 avril 1994

Mise en service effective : 05 juillet 2002

Autres informations :

A84 - AUTOROUTE DES ESTUAIRES - SECTION COULVAIN / GUILBERVILLE



A84 - SECTION COULVAIN / GUILBERVILLE

(16.5 km)

N° d'opération : 11A14A

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	62 635 684 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	2 563 000 €
Total	:	65 198 684 €

Montant total affecté	:	64 751 703 €
Montant total engagé	:	64 892 857 €
Montant total mandaté	:	64 023 322 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	2 563 000 €	
- Etat	33.333 %	:	854 325 €
- Région	66.667 %	:	1 708 675 €
- Collectivités locales		:	0 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	2 116 019 €
Montant engagé	:	2 116 019 €
Montant mandaté	:	2 055 204 €

Coût prévisionnel final : 65 379 766 €

Financement après CPER : 0.00 €

Déclarée d'utilité publique le 22 avril 1994

Mise en service effective : 28 janvier 1998

Autres informations :

A84 - ETUDE SUR LES ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES (LOTI)



ACHEVER LA RÉALISATION DES AXES ENGAGÉS LORS DES PLANS PRÉCÉDENTS
A84 - ETUDES SUR LES EFFETS SOCIO-ÉCONOMIQUES

(LOTI)
 N° d'opération : E4A14F

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2005	
Montant affecté aux plans précédents	: 0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	: 0 €
Total	: 0 €
Montant total affecté	: 181 414 €
Montant total engagé	: 181 414 €
Montant total mandaté	: 86 700 €

AU TITRE DU IV ^{ème} CPER		
Montant inscrit (révisé)	:	
- Etat	33.333 %	: 60 471 €
- Région	66.667 %	: 120 943 €
- Collectivités locales		: 0 €
Montant total affecté au 31/12/05	:	181 414 €
Montant engagé	:	181 414 €
Montant mandaté	:	86 700 €

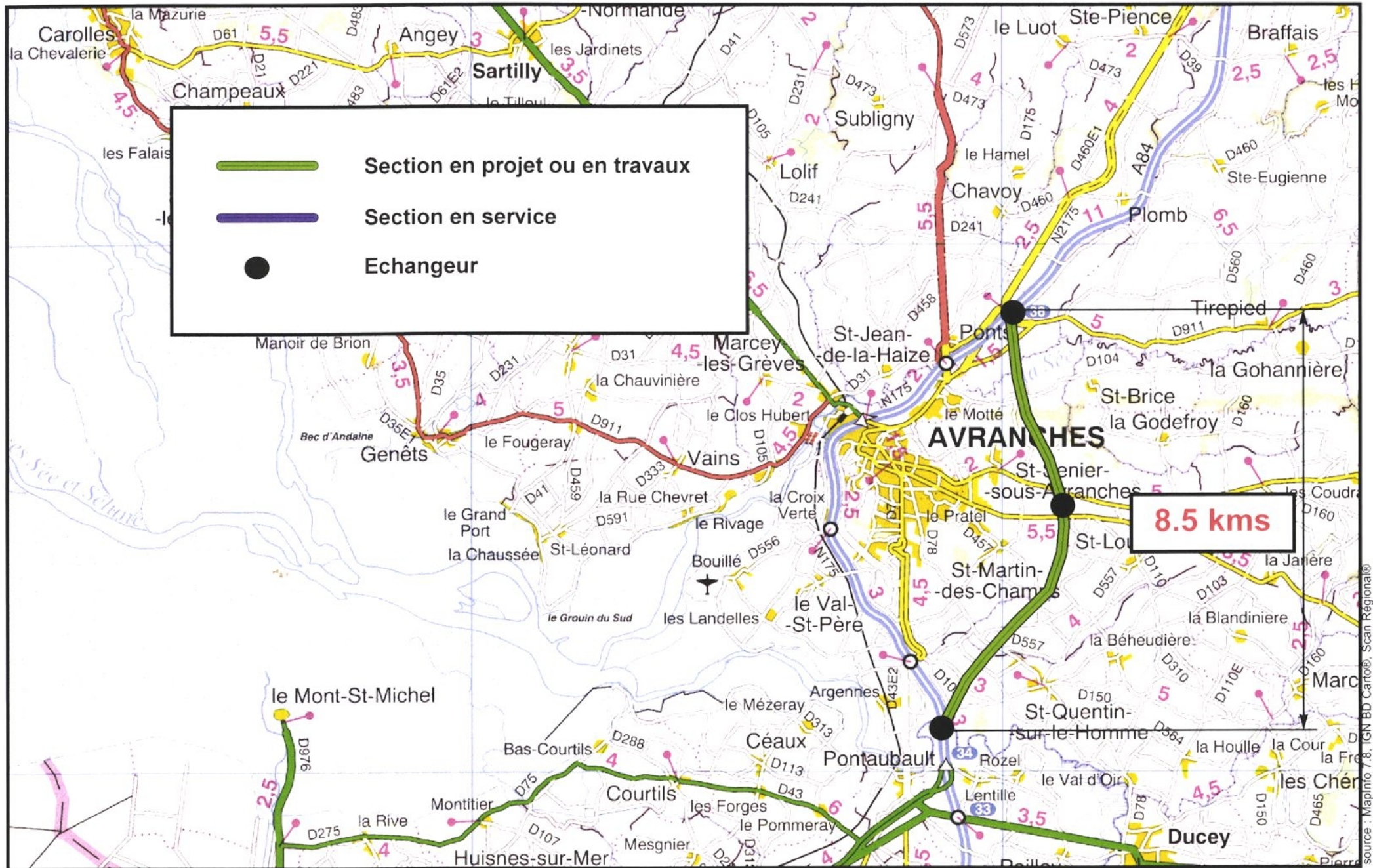
Coût prévisionnel final	: 0.00 €	
Financement après CPER	: 0.00 €	Approbation des études préliminaires le 31 mai 2003

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Une base de données a été constituée et peut être maintenant exploitée à la demande.
 Le bilan final sera fourni conformément à la LOTI en 2008, cinq ans après la mise en service de l'ensemble de l'itinéraire.

Autres informations :

RN175 - DÉVIATION EST D'AVRANCHES (ACQUISITIONS FONCIÈRES)



AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	5 083 000 €
Total	:	5 083 000 €
Montant total affecté	:	2 600 000 €
Montant total engagé	:	2 327 410 €
Montant total mandaté	:	2 310 169 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	5 083 000 €
- Etat 33.333 %	:	1 694 316 €
- Région 66.667 %	:	3 388 684 €
- Collectivités locales	:	0 €
Montant total affecté au 31/12/07	:	2 600 000 €
Montant engagé	:	2 327 410 €
Montant mandaté	:	2 310 169 €

Coût prévisionnel final : 77 000 000 € (cf réunion 15/06/05)

Déclarée d'utilité publique le 22 avril 1994

Financement après CPER : 69 673 771 €

Prorogée de 5 ans en 1999

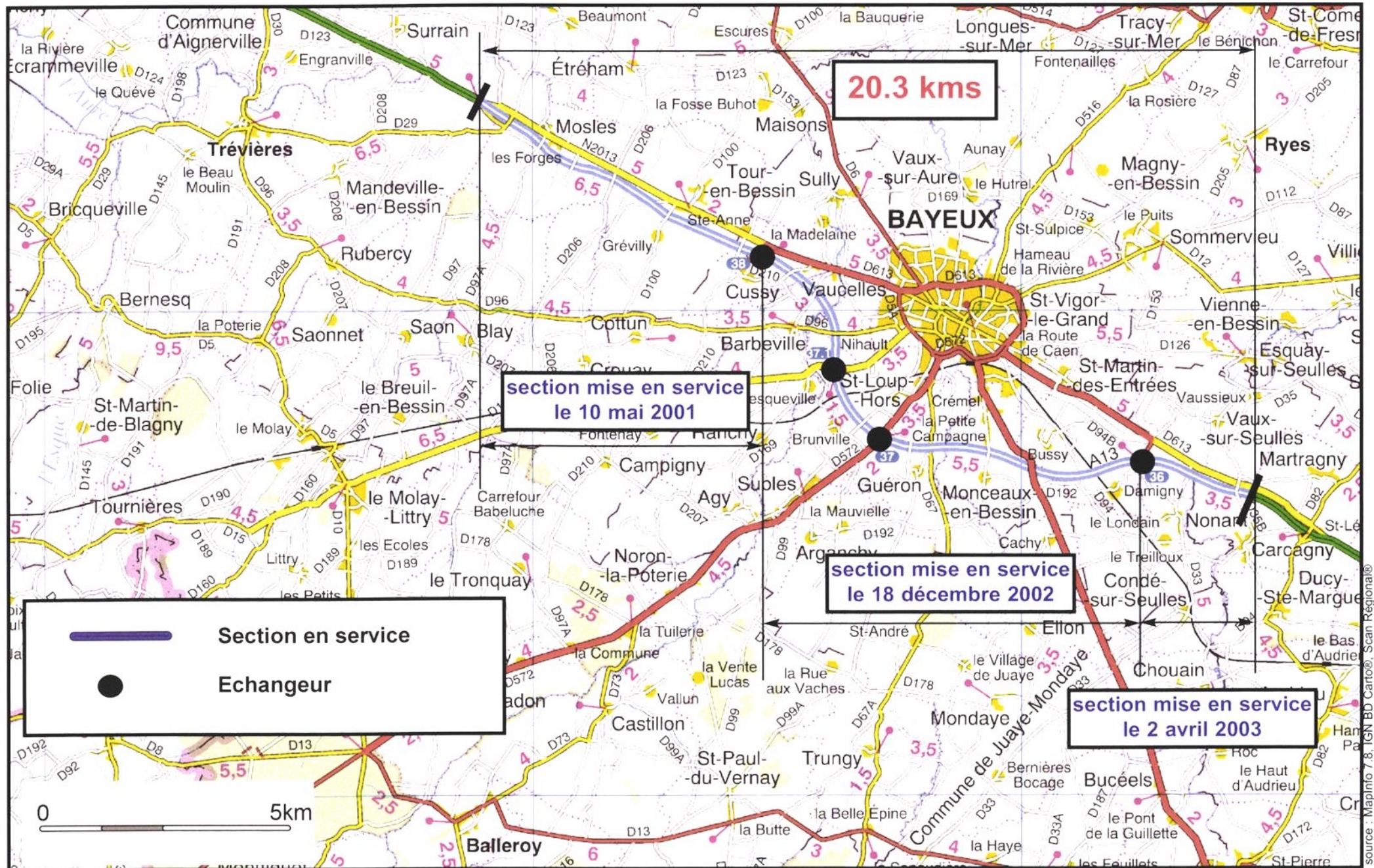
Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Il est apparu nécessaire de reprendre le tracé au vu des nouvelles normes en vigueur.
Une consultation auprès de bureaux d'études privés sera engagée en 2008.

4 remboursements : 3 terminés (dont travaux connexes).
1 en cours (avec travaux connexes).

Autres informations :

RN13 - DÉVIATION DE BAYEUX



RN 13 - DÉVIATION DE BAYEUX

(20.3 km)

N° d'opération : 11C14A

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	49 147 124 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	75 137 000 €
Total	:	124 284 124 €

Montant total affecté	:	124 269 675 €
Montant total engagé	:	124 242 010 €
Montant total mandaté	:	123 690 624 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	75 137 000 €	
- Etat	33.333 %	:	25 045 416 €
- Région	66.667 %	:	49 390 319 €
- Collectivités locales (forfait)	:		701 265 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	75 122 551 €
Montant engagé	:	74 766 047 €
Montant mandaté	:	74 550 425 €

Coût prévisionnel final : 124 284 124 €

Financement après CPER : 0.00 €

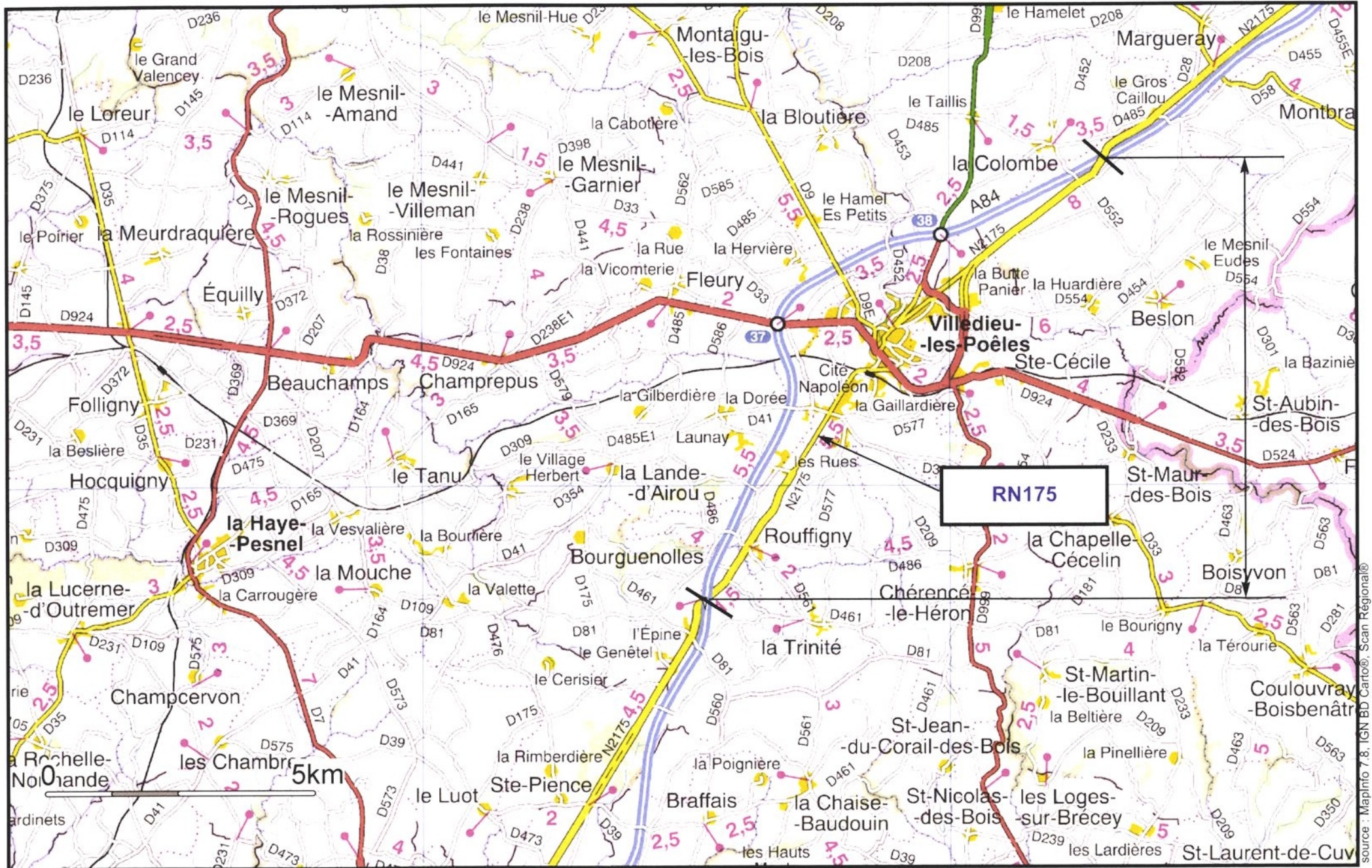
Déclarée d'utilité publique le 06 novembre 1995

Mise en service effective : 02 avril 2003

Autres informations :

Les contentieux sont soldés.

A84 - DÉCLASSEMENT DE LA RN175 À VILLEDIEU LES POÊLES



source : Mapinfo 7.8, IGN BD Cartho®, Scan Régional®

A84 - DÉCLASSEMENT DE LA RN175 À VILLEDIEU LES POÊLES

N° d'opération : ONI001

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	369 000 €
Total	:	369 000 €

Montant total affecté	:	0 €
Montant total engagé	:	0 €
Montant total mandaté	:	0 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	369 000 €
- Etat 33.333%	:	122 999 €
- Région 66.667%	:	246 001 €
- Collectivités locales	:	0 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	0 €
Montant engagé	:	0 €
Montant mandaté	:	0 €

Coût prévisionnel final : 369 000 €

Financement après CPER : 0.00 €

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Opération soldée sur les autres lignes A84.

Autres informations :

Poursuivre les aménagements en cours de la RN 12 et de la RN 26

N° d'action du CPER 2.1.1.2

SUIVI FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	9 920 772 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	136 289 857 €
Total	:	146 210 629 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	101 946 601 €
Montant engagé	:	90 641 806 €
Montant mandaté	:	68 910 585 €

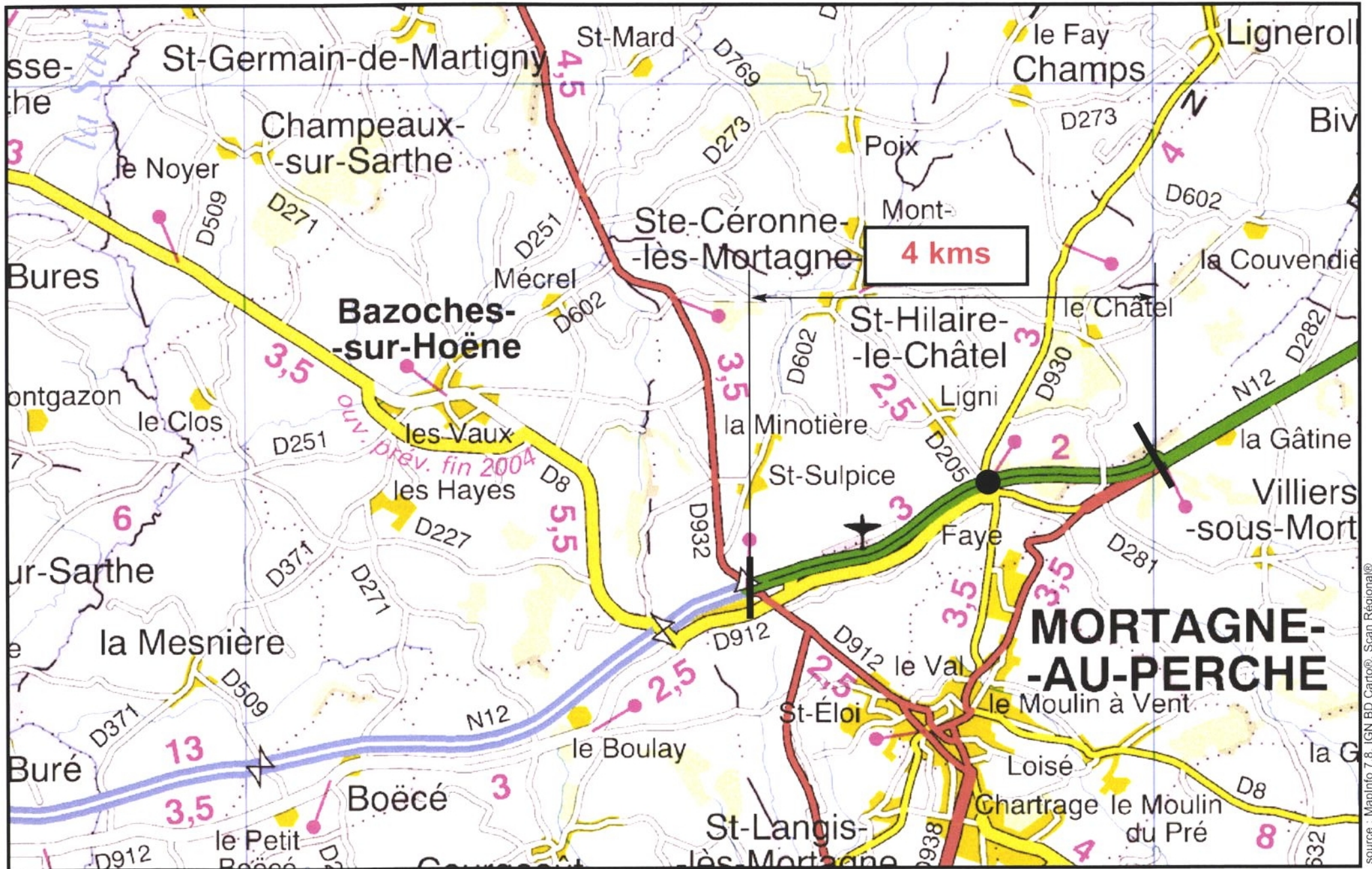
AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit révisé le 18/12/2003	:	136 289 857 €
- Etat	:	45 287 234 €
- Région	:	90 789 195 €
- Collectivités locales	:	213 429 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	92 007 829 €
Montant engagé	:	81 550 512 €
Montant mandaté	:	59 963 562 €

Liste des opérations

RN 12 - Contournement de Mortagne au Perche	
21D61A	page 30
RN 12 - Aménagement Hauterive / Le Mêle sur Sarthe	
21C61A	page 32
RN 12 - Déviation de Saint Denis sur Sarthon	
21E61A	page 34
RN 12 - Mise à 2x2 voies de la partie Ouest de la déviation d'Alençon	
ONI003	page 36
RN 12 - Demi diffuseur de Boëcé	
11F61B1	page 38
RN 26 - Contournement de Saint-Hilaire sur Risle	
11C61A	page 40
RN 26 - Aménagement entre Nonant le Pin et L'Aigle	
XXX61A	page 42
RN 26 - Déviation de L'Aigle	
11E61A	page 44
RN 26 - Suppression des passages à niveaux à Nonant le Pin	
21O61A	page 46

RN12 - CONTOURNEMENT DE MORTAGNE AU PERCHE



RN 12 - CONTOURNEMENT DE MORTAGNE AU PERCHE

(4 km)

N° d'opération : 21D61A

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	21 418 000 €
Total	:	21 418 000 €

Montant total affecté	:	19 818 372 €
Montant total engagé	:	18 722 292 €
Montant total mandaté	:	18 388 300 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	21 418 000 €	
- Etat	33.333 %	:	7 139 262 €
- Région	66.667 %	:	14 278 738 €
- Collectivités locales		:	0 €

Montant total affecté au 31/12/2007	:	19 818 372 €
Montant engagé	:	18 722 292 €
Montant mandaté	:	18 388 300 €

Coût prévisionnel final : 21 418 000 €

Déclarée d'utilité publique le 21 septembre 1995

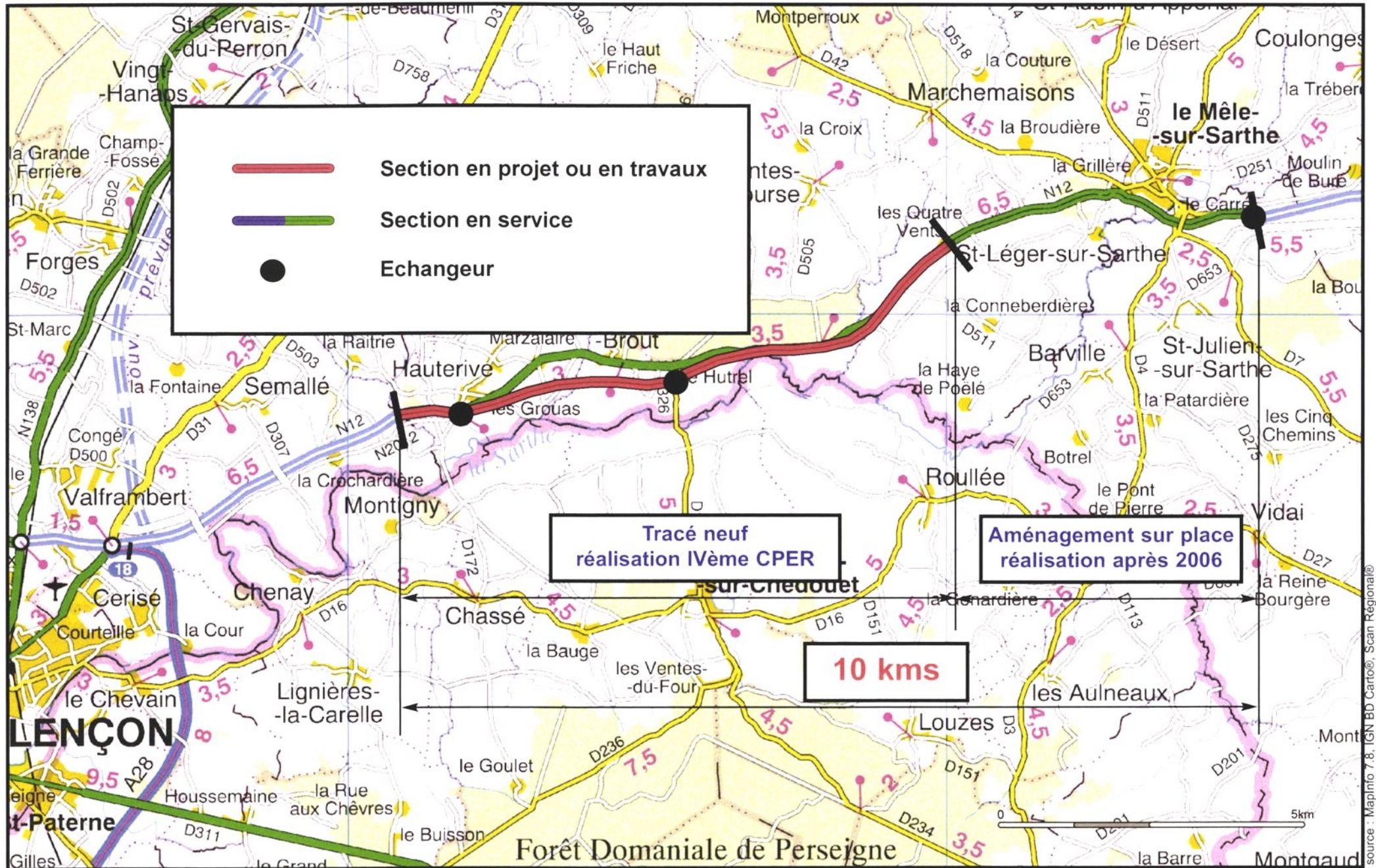
Financement après CPER : 0.00 €

prorogée le 13 mars 2000

Mise en service effective le 18 décembre 2003

Autres informations :

RN12 - AMÉNAGEMENT HAUTERIVE / LE MÊLE SUR SARTHE



AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2005

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	60 340 000 €
Total	:	60 340 000 €

Montant total affecté	:	58 469 246 €
Montant total engagé	:	51 535 038 €
Montant total mandaté	:	30 464 635 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	60 340 000 €
- Etat	33.333 %	: 20 113 132 €
- Région + Dépt	66.667 %	: 40 226 868 €
- Collectivités locales	:	0 €

Montant total affecté au 31/12/05	:	58 469 246 €
Montant engagé	:	51 535 038 €
Montant mandaté	:	30 464 635 €

Coût prévisionnel final : 67 340 000 €

Financement après CPER : 7 000 000 €

Déclarée d'utilité publique le 29 mai 2001

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Mise en service prévue : été 2009

Tous les ouvrages d'art sont terminés. Les terrassements sont en cours de réalisation, les chaussées suivront en 2008.

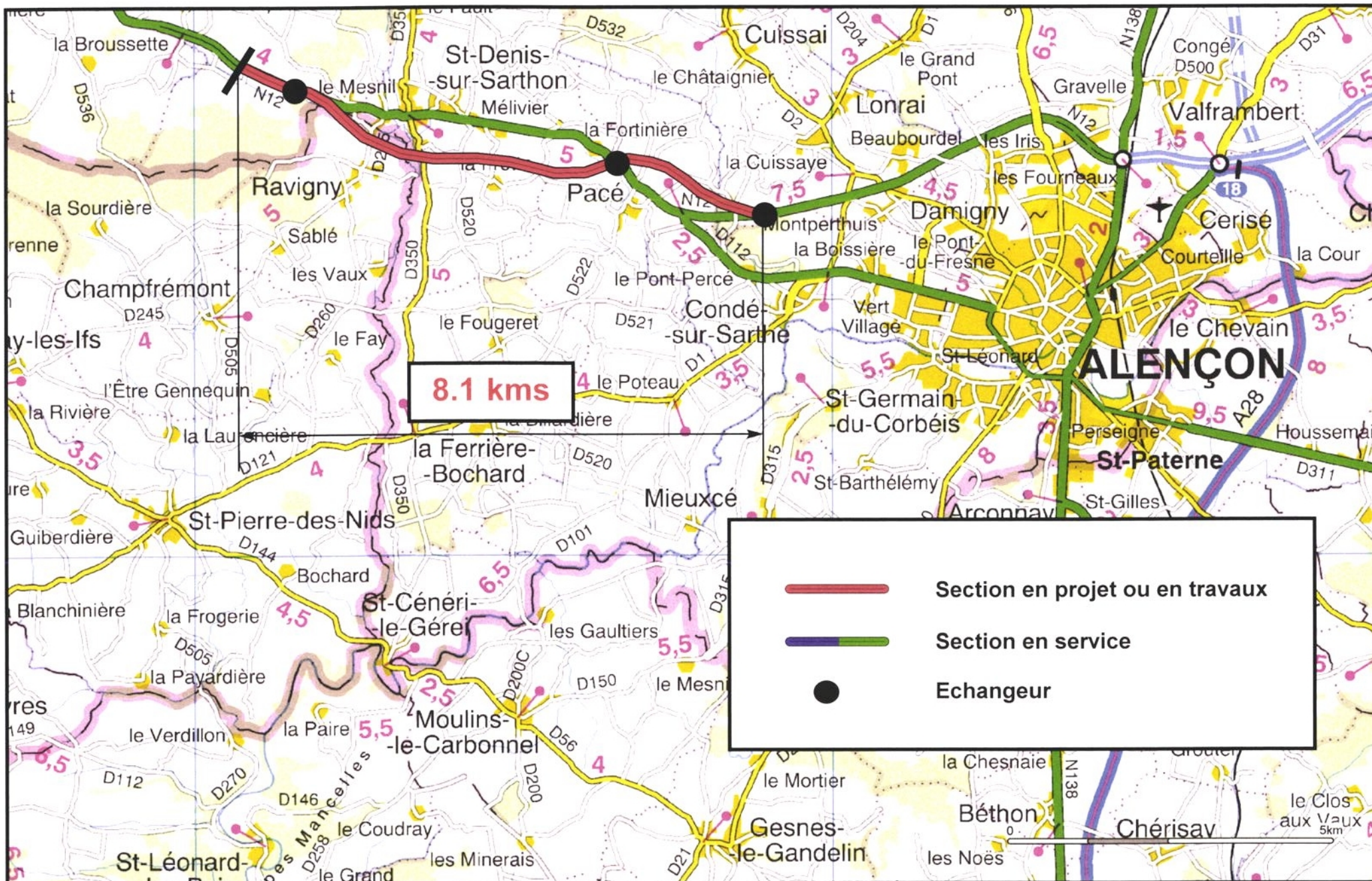
Autres informations :




Le financement de l'aménagement sur place (ASP) partie Est du projet n'est pas intégré à l'opération inscrite au présent CPER et n'est pas financé dans le schéma de fin de plan.

Le dossier projet de l'aménagement sur place est en cours.

Les AF sur l'ASP ont été réalisées dans le cadre de la procédure de remembrement engagée sur le tracé neuf.

RN12 - DÉVIATION DE SAINT-DENIS SUR SARTHON



	Section en projet ou en travaux
	Section en service
	Echangeur

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007	
Montant affecté aux plans précédents	: 914 694 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	: 12 200 000 €
Total	: 13 114 694 €
Montant total affecté	: 1 465 327 €
Montant total engagé	: 1 019 907 €
Montant total mandaté	: 904 453 €

AU TITRE DU IV ^{ème} CPER	
Montant inscrit (révisé)	: 12 200 000 €
- Etat	33.333 % : 4 066 626 €
- Région + Dépt	66.667 % : 8 133 374 €
- Collectivités locales	: 0 €
Montant total affecté au 31/12/07	: 550 633 €
Montant engagé	: 218 589 €
Montant mandaté	: 229 671 €

Coût prévisionnel final	: 60 000 000 €	
Financement après CPER	: 47 800 000 €	Déclarée d'utilité publique le 25 février 2005.

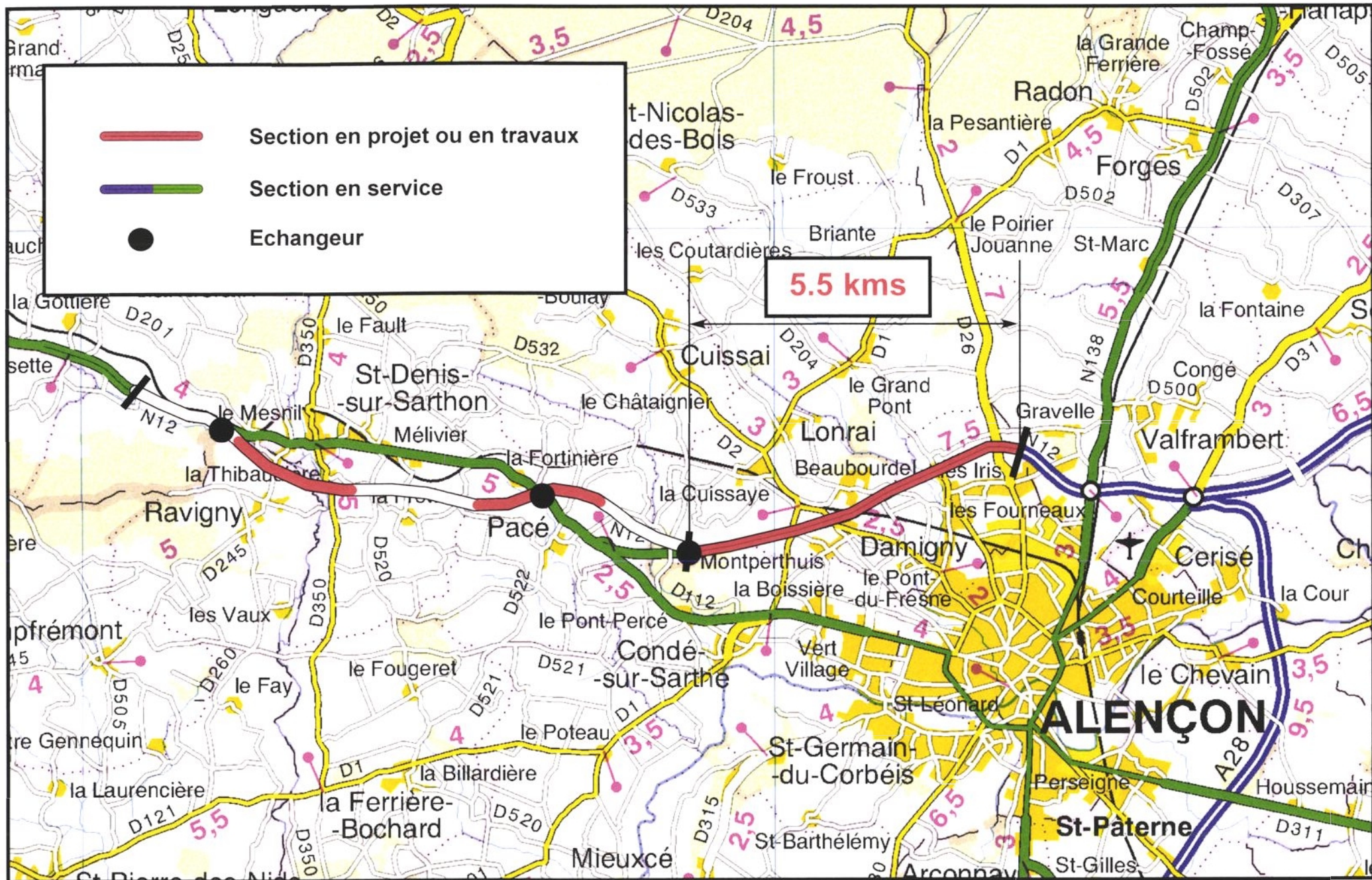
Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Le projet est en cours. Les procédures inhérentes à la loi sur l'eau seront actualisées en 2008 pour parfaire le dossier projet. Les procédures de remboursement devraient être engagées par le département de l'Orne.

Autres informations : _____

12.2 M€ ont été inscrits dans le CPER révisé fin 2003, afin d'engager la réalisation de la déviation. Seuls sont pris en compte les rétablissements de communication préalables, avec les ouvrages correspondants.

RN12 - MISE À 2X2 VOIES DE LA PARTIE OUEST DE LA DÉVIATION D'ALENÇON



AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	13 000 000 €
Total	:	13 000 000 €

Montant total affecté	:	1 506 000 €
Montant total engagé	:	10 000 €
Montant total mandaté	:	3 013 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	13 000 000 €
- Etat 33.333 %	:	4 333 290 €
- Région + Dept 66.667 %	:	8 666 710 €
- Collectivités locales	:	0 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	1 506 000 €
Montant engagé	:	10 000 €
Montant mandaté	:	3 013 €

Coût prévisionnel final : 17 000 000 €

Financement après CPER : 4 000 000 €

Déclarée d'utilité publique le 26 avril 2005.

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

La stratégie d'aménagement de la RN12 à l'Ouest d'Alençon a été revue lors de la révision du CPER, afin de réaliser au plus tôt la mise à 2x2 voies de la partie Nord-Ouest de la déviation pour y améliorer la sécurité.

Les acquisitions foncières sont réalisées, la déclaration d'utilité publique a été prononcée le 26 avril 2005.

L'ouvrage avec la RD1, nécessaire à la réalisation d'un échangeur, est déjà financé au titre du PRAS. La première tranche de travaux a été inscrite pour 0.9 M€ en 2004, une deuxième de 0.8 M€ a été inscrite en 2005. La construction du pont sera terminée en mai 2008.

La remise à niveau du projet est en cours (prévue fin mars 2008). Le marché de travaux du premier ouvrage PI 13 sera engagé fin février pour un début des travaux à l'été 2008.

Autres informations :

13 M€ ont été inscrits au CPER révisé fin 2003.

RN 12 - DEMI DIFFUSEUR DE BOÛCÉ

(XX km)

N° d'opération : 11F61B1

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	426 857 €
Total	:	426 857 €

Montant total affecté	:	426 857 €
Montant total engagé	:	426 857 €
Montant total mandaté	:	426 857 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	426 857 €
- Etat	:	0 €
- Région	50 % :	213 429 €
- Collectivités locales	50 % :	213 429 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	426 857 €
Montant engagé	:	426 857 €
Montant mandaté	:	426 857 €

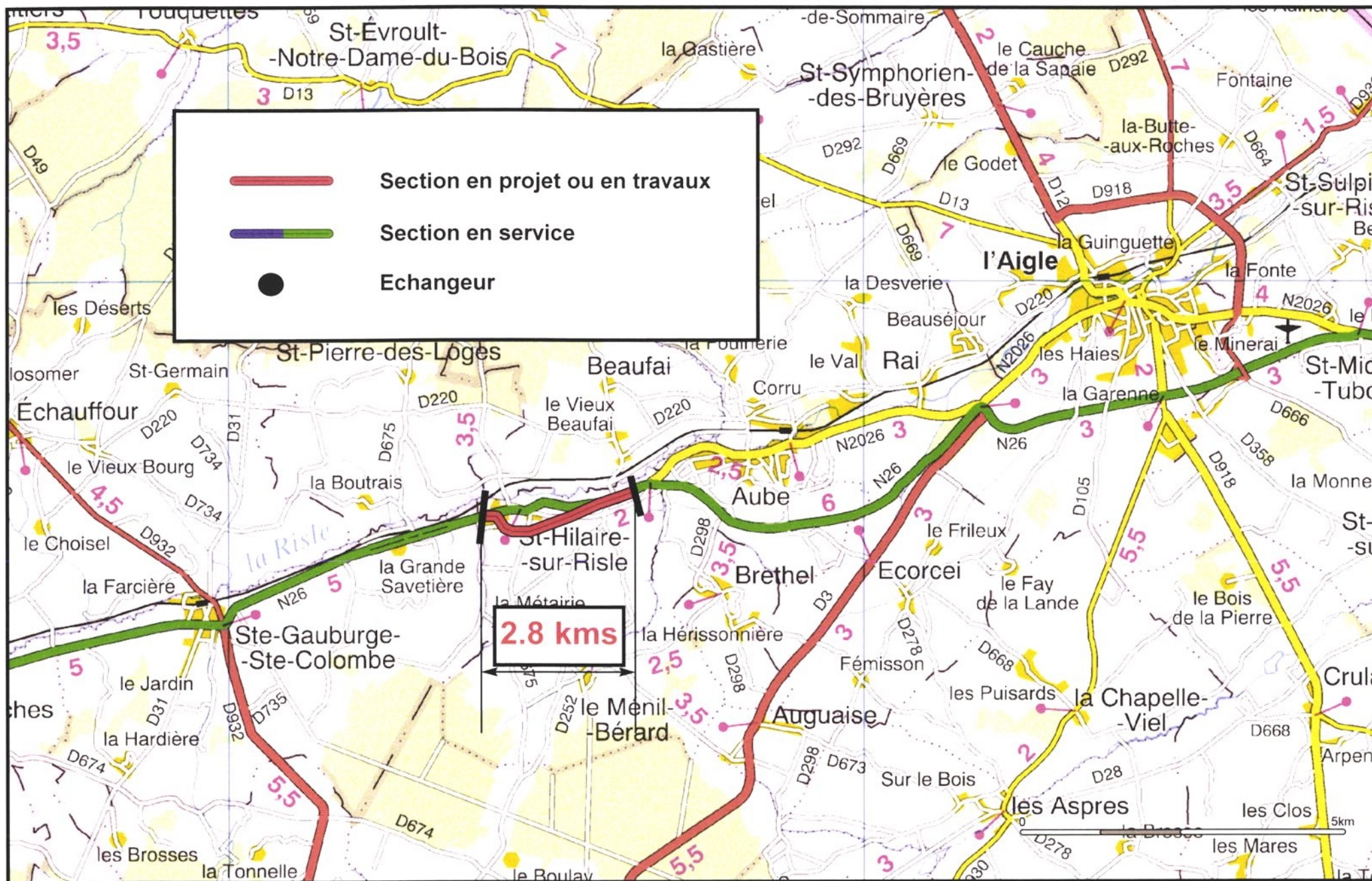
Coût prévisionnel final : 427 000 €

Financement après CPER : 0.00 €

Mis en service en 2000.

Autres informations :

RN26 - CONTOURNEMENT DE SAINT HILAIRE SUR RISLE



RN 26 - CONTOURNEMENT DE SAINT-HILAIRE SUR RISLE

(2.8 km)

N° d'opération : 11C61A

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	1 219 592 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	12 060 000 €
Total	:	13 279 592 €

Montant total affecté	:	1 295 817 €
Montant total engagé	:	468 416 €
Montant total mandaté	:	430 078 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	12 060 000 €	
- Etat	33.333 %	:	4 019 960 €
- Région + Dept	66.667 %	:	8 040 040 €
- Collectivités locales	:	:	0 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	76 225 €
Montant engagé	:	37 077 €
Montant mandaté	:	37 077 €

Coût prévisionnel final : 13 279 592 €

Déclarée d'utilité publique le 15 octobre 1997

Financement après CPER : 0.00 €

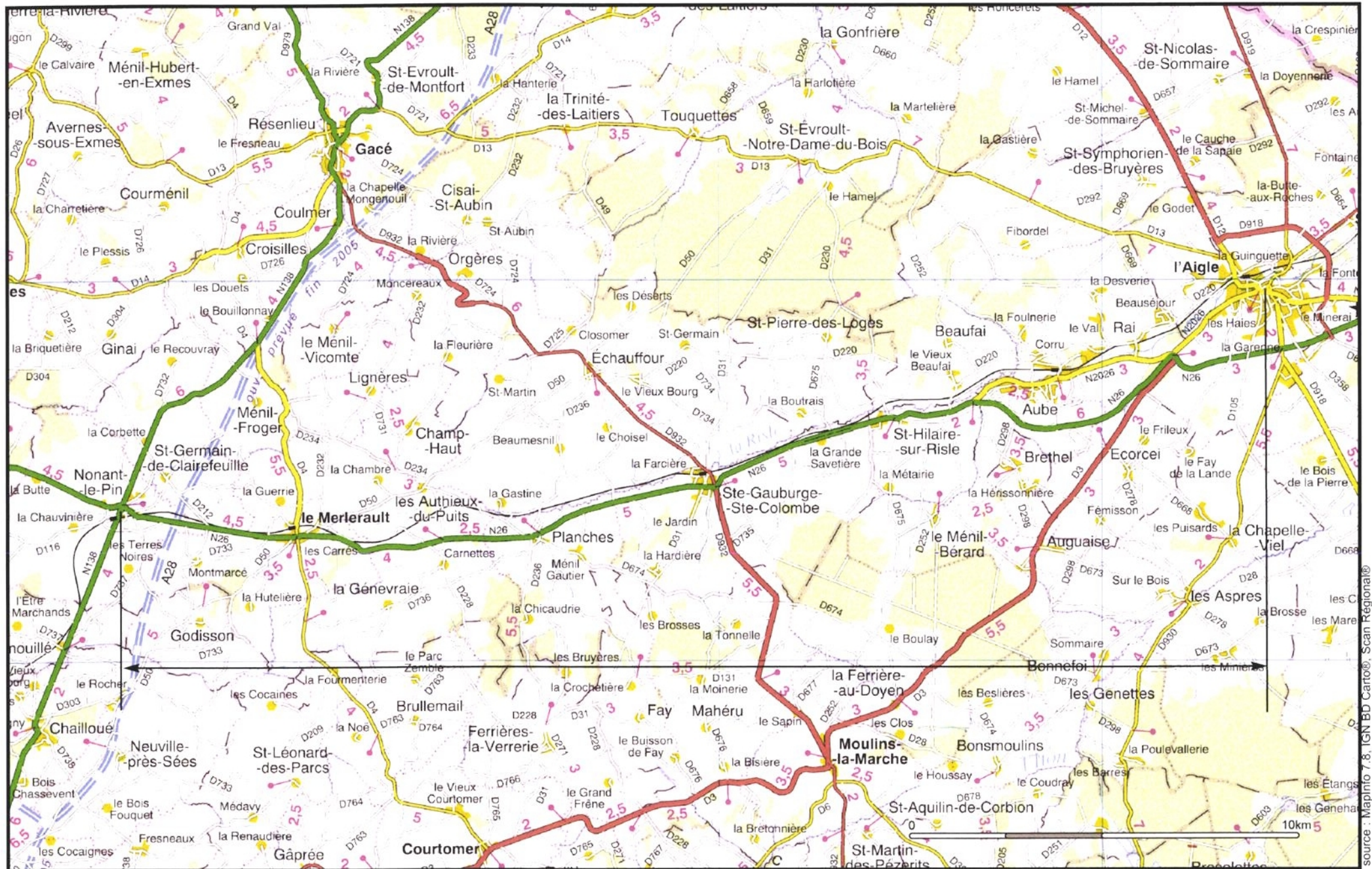
prorogée le 29 avril 2002

- Opération transférée au département de l'Orne.
- La décision d'attribution de subvention à été signée le 29 Novembre 2007.
- Les remboursements des collectivités sur les fonds de concours affectés ont été effectués en 2007.

Autres informations :

Dans le cadre de la décentralisation, cette RN a été transférée au Département de l'Orne le 1er janvier 2006.

RN26 - AMÉNAGEMENTS ENTRE NONANT LE PIN ET L'AIGLE



RN 26 - AMÉNAGEMENT ENTRE NONANT LE PIN ET L'AIGLE

(XXX km)

N° d'opération : XXX61A

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	0 €
Total	:	0 €
 Montant total affecté	:	0 €
Montant total engagé	:	0 €
Montant total mandaté	:	0 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	0 €
- Etat	:	0 €
- Région	:	0 €
- Collectivités locales	:	0 €
 Montant total affecté au 31/12/07	:	0 €
Montant engagé	:	0 €
Montant mandaté	:	0 €

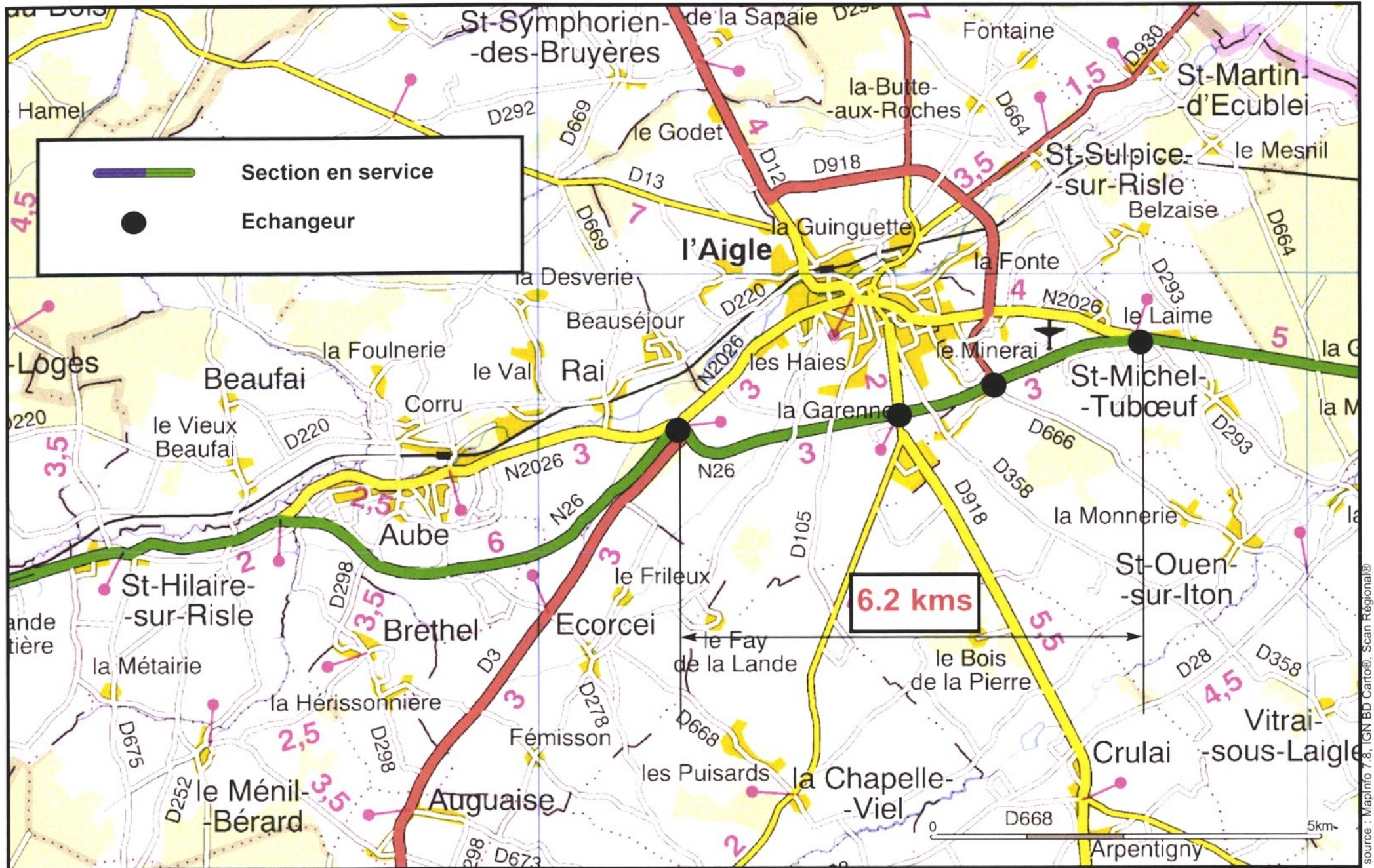
Coût prévisionnel final : 3 201 000 €

Financement après CPER : 3 201 000 €

Autres informations :

Dans le cadre de la décentralisation, cette RN a été transférée au Département de l'Orne le 1er janvier 2006.

RN26 - DÉVIATION DE L'AIGLE



RN 26 - SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAUX - NONANT LE PINN° d'opération :
21061A**AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007**

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	6 000 000 €
Total	:	6 000 000 €

Montant total affecté	:	475 347 €
Montant total engagé	:	60 980 €
Montant total mandaté	:	30 254 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	6 000 000 €
- Etat 33.333 %	:	2 000 000 €
- Région + Dept 66.667 %	:	4 000 000 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	457 347 €
Montant engagé	:	60 980 €
Montant mandaté	:	30 254 €

Coût prévisionnel final : 6 000 000 €

Financement après CPER : 0.00 €

- Opération transférée au département de l'Orne.
- Les remboursements des collectivités sur les fonds de concours affectés ont été effectués en 2007.
- La subvention de l'Etat a été globalisée dans la décision attributive de "Saint-Hilaire sur Risle" (cf page 41)

Autres informations :

Dans le cadre de la décentralisation, les RN concernées ont été transférées au département de l'Orne le 1er janvier 2006.

Améliorer les liaisons entre la Basse-Normandie et l'axe Nord-Sud Atlantique (Axe Calais-Bayonne)

N° d'action du CPER 2.1.1.3

SUIVI FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	190 561 272 €
Total	:	190 561 272 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	149 466 555 €
Montant engagé	:	149 295 689 €
Montant mandaté	:	129 196 198 €

Liste des opérations

A88 - Caen - Falaise - Sées

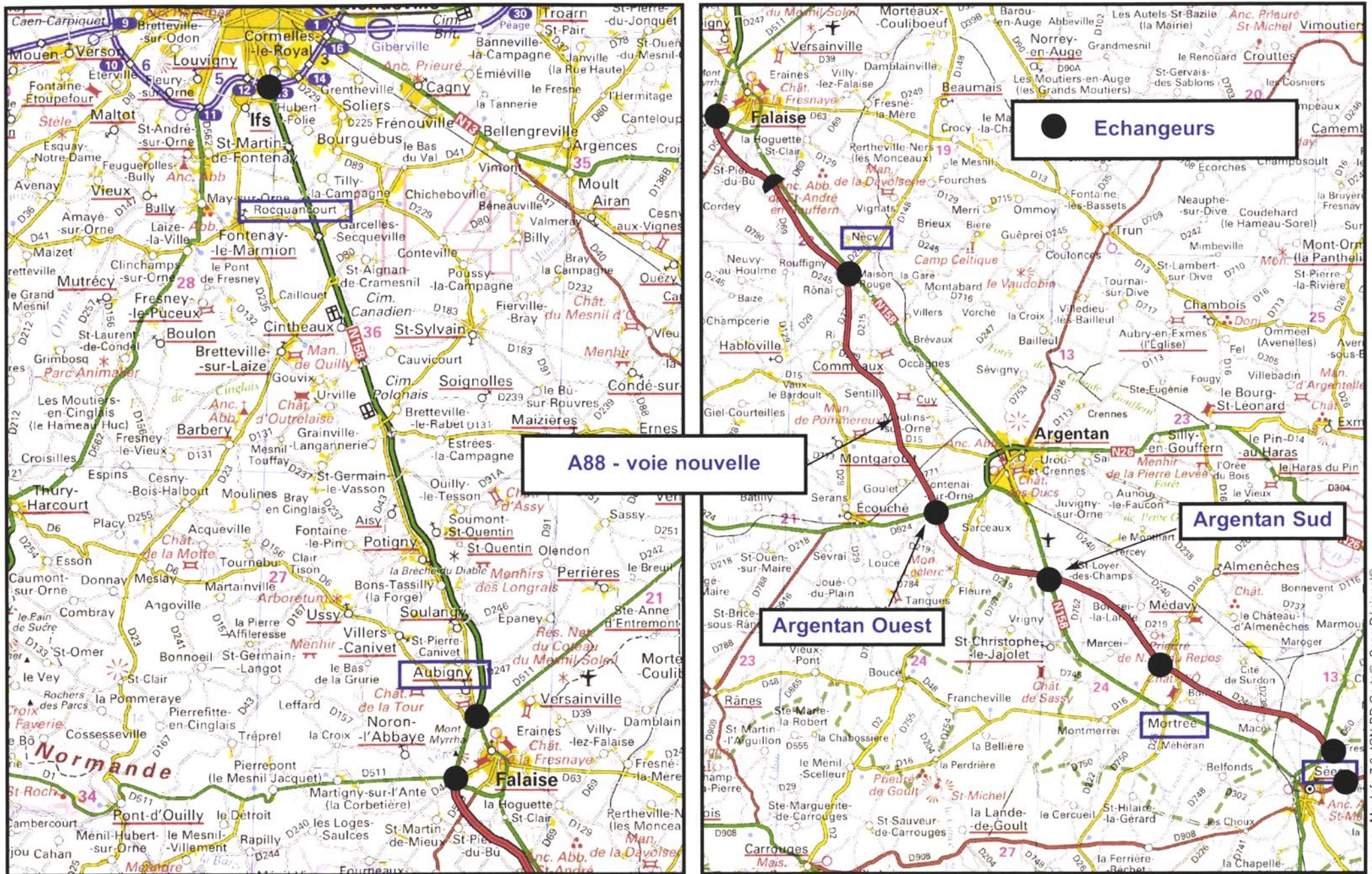
21A61A
E4A14E
21A14A1

page 50

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit révisé le 18/12/2003	:	190 561 272 €
- Etat	:	57 168 382 €
- Région	:	133 392 890 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	149 466 555 €
Montant engagé	:	149 295 689 €
Montant mandaté	:	129 196 198 €

A88 - CAEN / FALAISE / SÉES



A88 - CAEN - FALAISE - SÉES

N° d'opération :

21A61A - E4A14E - 21A14A1

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	190 561 272 €
Total	:	190 561 272 €
Montant total affecté	:	149 466 555 €
Montant total engagé	:	149 295 689 €
Montant total mandaté	:	129 196 198 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	190 561 272 €	
- Etat	30 %	:	57 168 382 €
- Région + Dépt	70 %	:	133 392 890 €
- Collectivités locales	:		0 €
Montant total affecté au 31/12/07	:	149 466 555 €	
Montant engagé	:	149 295 689 €	
Montant mandaté	:	129 196 198 €	

Coût prévisionnel final : 328 000 000 €

Financement après CPER : 137 439 000 €

Déclarée d'utilité publique le 7 décembre 2001

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Mise en service prévue : 2007 / 2010

Entre Caen et Falaise :

- Les premiers travaux de sécurisation entre Caen et Rocquancourt sont terminés.
- Une partie de l'échangeur d'Iffs (3 bretelles sur 4 avec suppression de feux tricolores) a été mise en service le 18/12/2007.
- La 4^{ème} bretelle ainsi que la 3^{ème} voie entre l'échangeur d'Iffs et le boulevard périphérique sont prévus être terminés pour le printemps 2008.
- Le doublement de la déviation de Falaise a été mis en service le 16/10/2007.
- En 2008, des travaux de mise aux normes autoroutières de la section courante seront engagés ainsi qu'une première section de l'itinéraire de substitution entre Soliers et Hubert-Folie. L'enquête publique de l'itinéraire agricole de la déviation de Falaise sera également lancée en 2008.

Entre Falaise et Sées :

- La section Argentan Sud - Sées a été mise en service le 26/11/2007. Les bretelles de l'échangeur de Sées le 20/12/2007.
- Les bretelles de Mortrées seront réalisées par le futur concessionnaire au cours de l'été 2008.
- L'appel d'offres pour la concession de la section Falaise Ouest - Sées est terminé. Le gouvernement a désigné comme concessionnaire la société NGE (Guintoli) mandataire du groupe Alicorne.

Mieux desservir Cherbourg et son port

N° d'action du CPER 2.1.1.4

SUIVI FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	22 636 391 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	192 145 000 €
Total	:	214 781 391 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	176 102 975 €
Montant engagé	:	164 270 887 €
Montant mandaté	:	140 800 670 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit révisé le 18/12/2003	:	192 145 000 €
- Etat	:	53 864 166 €
- Région	:	95 360 084 €
- Collectivités locales	:	42 920 750 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	153 514 604 €
Montant engagé	:	141 834 939 €
Montant mandaté	:	119 043 663 €

Liste des opérations

RN 174 - A84 - Villeneuve

11M50A

page 54

RN 174 - Aménagement Villeneuve / Fumichon

21C50A

page 56

RN 174 - Carentan / Saint-Lô

21Q50D

page 58

Saint-Lô - Centre d'entretien et d'intervention

21I50A

page 60

Contournement Est de Cherbourg et barreau des Flamands

13A50A - 13A50A1

page 62

RN 13 - Mise aux normes autoroutières Carentan / Cherbourg

E4H50A - 11S50A

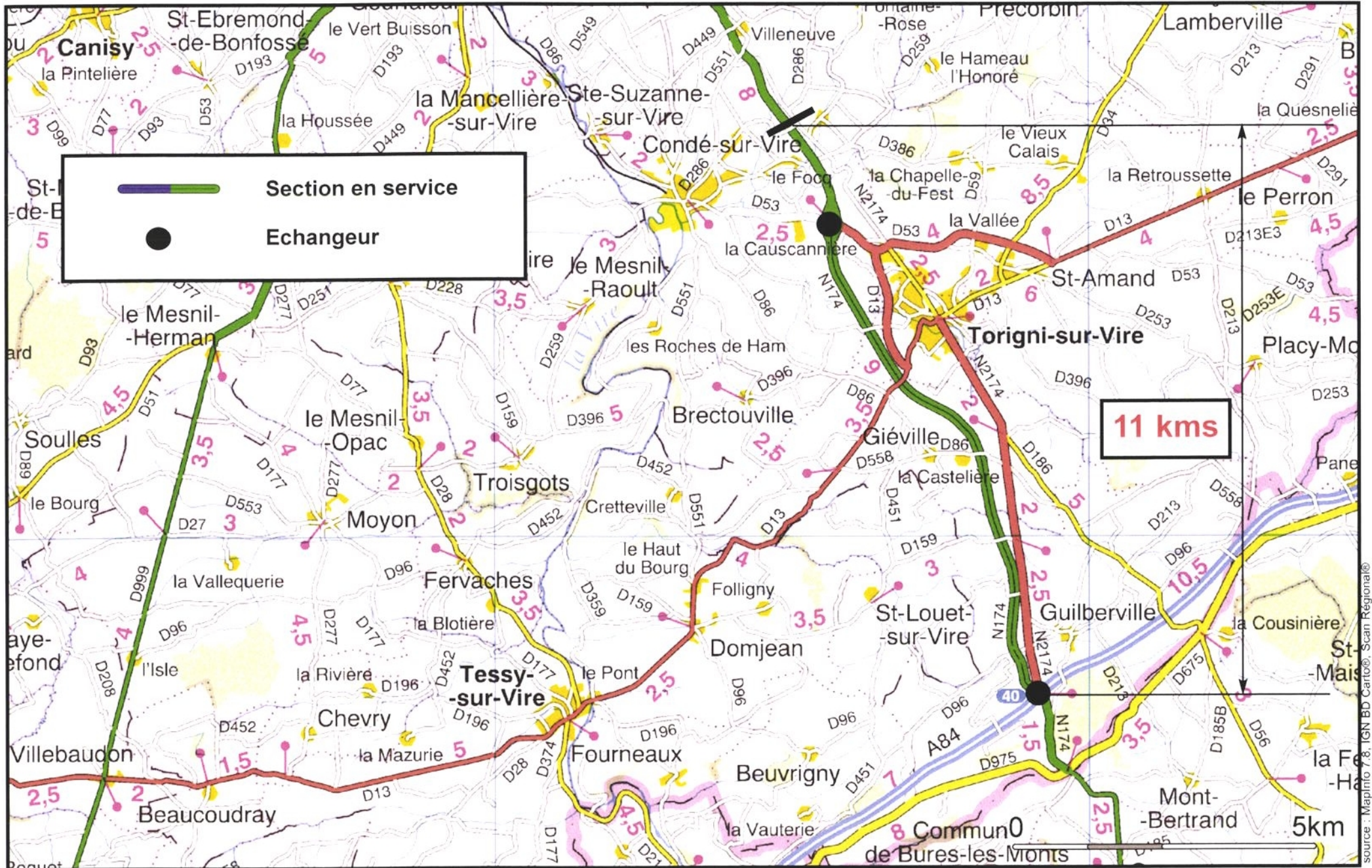
page 64

RN 13 - Mise aux normes autoroutières Caen / Manche

21H14A

page 66

RN174 - A84 - VILLENEUVE



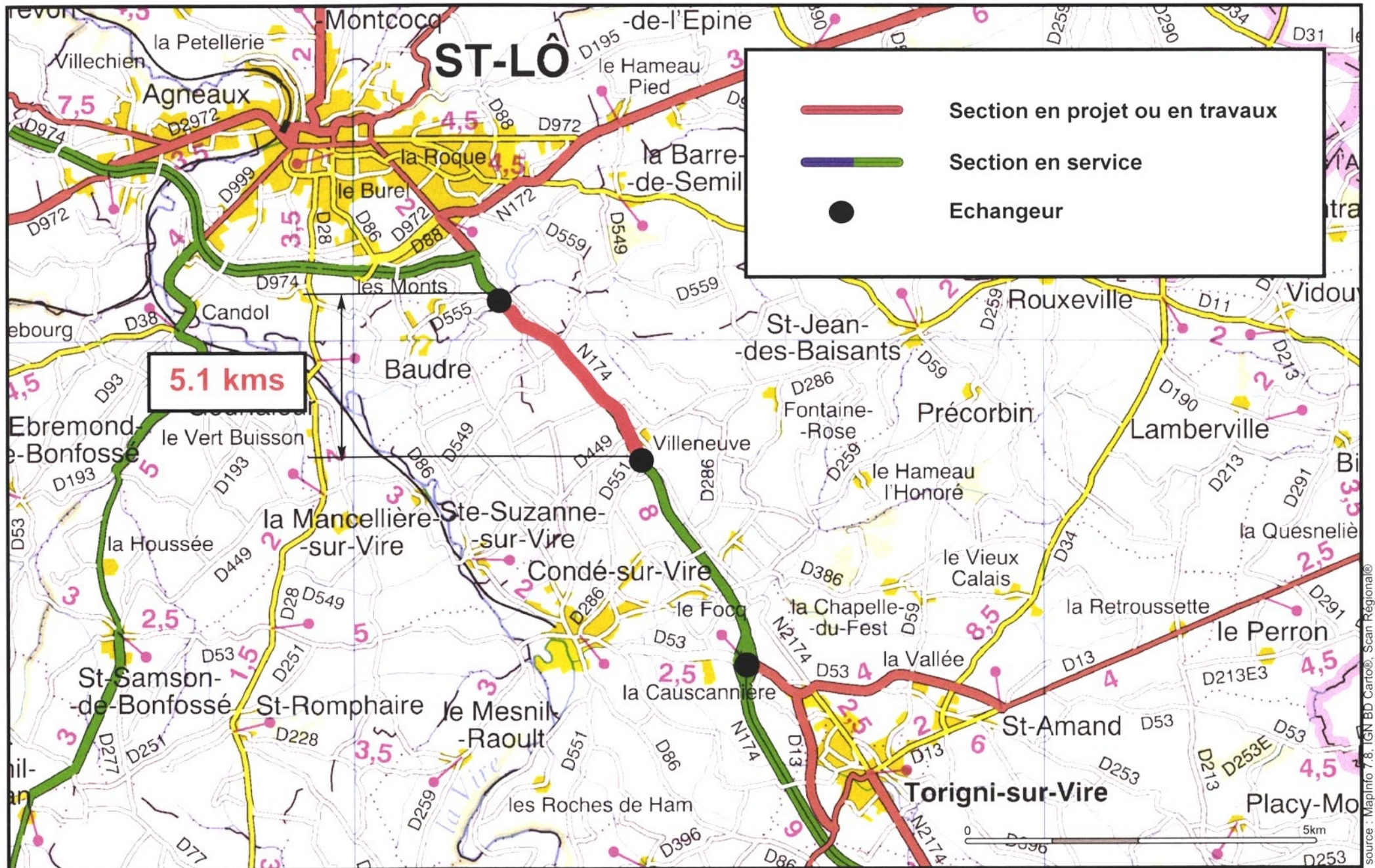
AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007	
Montant affecté aux plans précédents	: 14 048 939 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	: 35 489 000 €
Total	: 49 537 939 €
Montant total affecté	: 43 158 330 €
Montant total engagé	: 42 888 964 €
Montant total mandaté	: 42 757 085 €

AU TITRE DU IV ^{ème} CPER	
Montant inscrit (révisé)	: 35 489 000 €
- Etat 33.333 %	: 11 829 548 €
- Région 66.667 %	: 23 659 452 €
- Collectivités locales	: 0 €
Montant total affecté au 31/12/07	: 29 109 391 €
Montant engagé	: 28 525 208 €
Montant mandaté	: 28 544 770 €

Coût prévisionnel final	: 49 537 939 €	
Financement après CPER	: 0.00 €	Déclarée d'utilité publique le 23 février 1996

	Mise en service effective le 5 avril 2004
Autres informations	: _____

RN174 - AMÉNAGEMENT VILLENEUVE / FUMICHON



AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	23 669 000 €
Total	:	23 669 000 €
Montant total affecté	:	23 669 000 €
Montant total engagé	:	23 392 050 €
Montant total mandaté	:	23 321 620 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	23 669 000 €	
- Etat	33.333 %	:	7 889 588 €
- Région	66.667 %	:	15 779 412 €
- Collectivités locales		:	0 €
Montant total affecté au 31/12/07	:	23 669 000 €	
Montant engagé	:	23 392 050 €	
Montant mandaté	:	23 321 620 €	

Coût prévisionnel final : 23 669 000 €

Financement après CPER : 0.00 €

Déclarée d'utilité publique le 18 mai 2000

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Mise en service effective le 4 novembre 2005

Les travaux d'accompagnement (clôtures, plantations...) se poursuivent jusqu'en 2008.

Autres informations :

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	274 408 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER + SFP	:	54 392 000 €
Total	:	54 666 408 €
Montant total affecté	:	42 559 761 €
Montant total engagé	:	34 092 100 €
Montant total mandaté	:	16 021 525 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER + SFP

Montant inscrit (révisé)	:	54 392 000 €
- Etat	:	10 000 000 €
- Région	:	22 196 000 €
- Département	:	22 196 000 €
Montant total affecté au 31/12/07	:	42 285 353 €
Montant engagé	:	33 841 686 €
Montant mandaté	:	16 137 638 €

Coût prévisionnel final : 99 000 000 €

Financement après CPER : 68 608 000 €

Déclarée d'utilité publique le 18 mai 2000.

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Mise en service globale possible en 2010 (si financement).

Les études et les procédures de remembrement (qui permettront d'acquérir les terrains) se poursuivent.

L'aménagement se décompose en 3 sections fonctionnelles :

- section Nord : entre la RN13 et le canal Vire / Taute proposée dans le cadre du PDMI.
- section Centre : déviation de Saint-Jean de Daye, entre le canal Vire / Taute et la RD 8, Travaux d'ouvrages prévus commencer au printemps 2008.
- section Sud : entre la RD8 et la porte Verte (raccordement avec la déviation de Saint-Lô).

Les premiers travaux de la section sud (ouvrages d'art + rétablissements)ont démarré. Le marché de terrassement, assainissement, chaussée a été notifié à l'entreprise. La construction du pont permettant le rétablissement de la RD 8 est terminée.

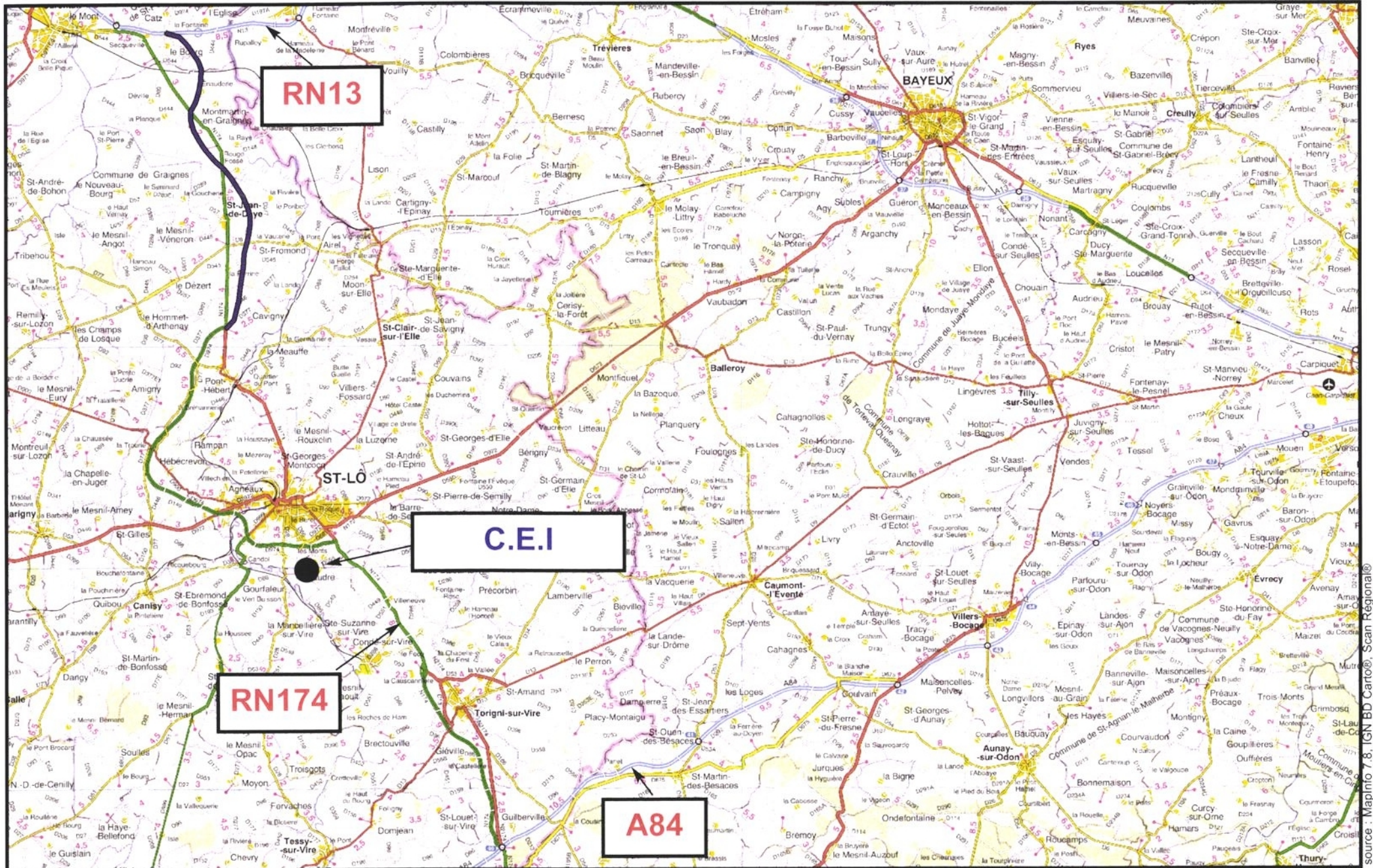
La mise en service de la section Sud est prévue courant 2009.

Autres informations :

Dans le cadre du CPER actuel, seule la section sud est financée, à parité par la région et le département de la Manche. Le montant inscrit au CPER révisé fin 2003 de 24,392 M€ a été porté à 33,320 M€ par convention entre les deux partenaires.

Au titre du schéma de fin de plan, la section centre est financée par l'Etat (1/3), la région (1/3) et le département de la Manche (1/3).

SAINT-LÔ - CENTRE D'ENTRETIEN ET D'INTERVENTION



source : Mapinfo 7.8, IGN BD Cartho, Scan Régional

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	2 300 000 €
Total	:	2 300 000 €
Montant total affecté	:	580 274 €
Montant total engagé	:	254 614 €
Montant total mandaté	:	254 614 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	2 300 000 €
- Etat 33.333 %	:	766 659 €
- Région 66.667 %	:	1 533 341 €
- Collectivités locales	:	0 €
Montant total affecté au 31/12/07	:	580 274 €
Montant engagé	:	254 614 €
Montant mandaté	:	254 614 €

Coût prévisionnel final : 2 300 000 €

Financement après CPER : 0.00 €

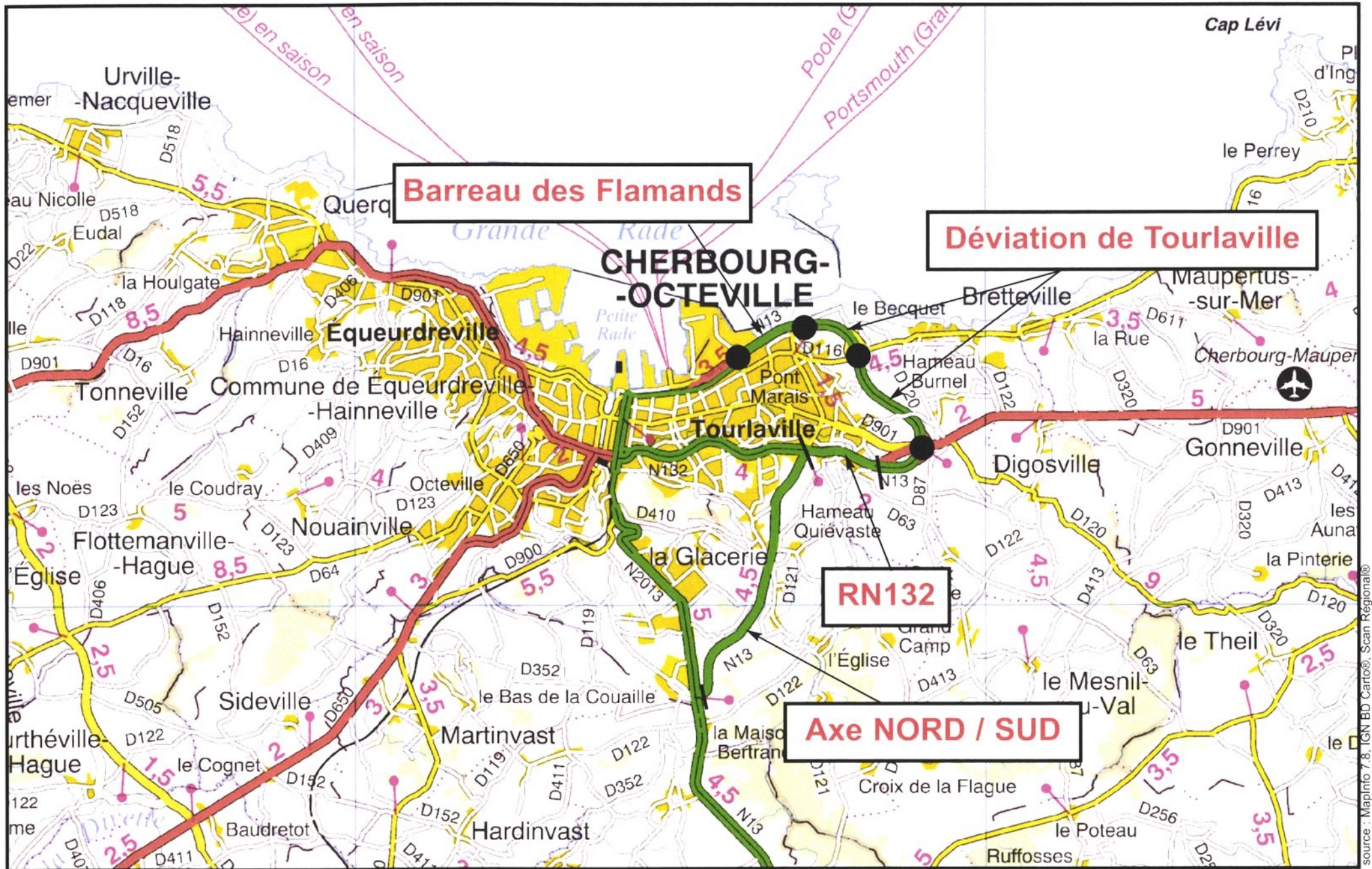
Livraison mi 2008.

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Le marché de maîtrise d'oeuvre a été passé en septembre 2006, la demande de permis de construire a été déposée en 2007.
Le début des travaux est prévu courant 2008.
L'opération est suivie par la DIR NO.

Autres informations :

CONTOURNEMENT EST DE CHERBOURG-OCTEVILLE ET BARREAU DES FLAMANDS



AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	8 313 044 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	46 055 000 €
Total	:	54 368 044 €

Montant total affecté	:	43 847 356 €
Montant total engagé	:	43 248 247 €
Montant total mandaté	:	42 519 160 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	46 055 000 €	
- Etat	27.5 %	:	12 665 125 €
- Région	27.5 %	:	12 665 125 €
- Collectivités locales	45 %	:	20 724 750 €

Montant total affecté au 31/12/07	:	35 582 332 €
Montant engagé	:	35 426 469 €
Montant mandaté	:	34 858 355 €

Coût prévisionnel final : 54 368 044 €

Financement après CPER : 0.00 €

Déclarée d'utilité publique le 30 avril 1998

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

La partie Nord entre le barreau des Flamands et la RD116 a été mise en service le 18 novembre 2003.

La partie centrale jusqu'à la RD901 a été mise en service le 6 juillet 2004.

Le doublement de la RN132 : mise en service le 8 juillet 2005.

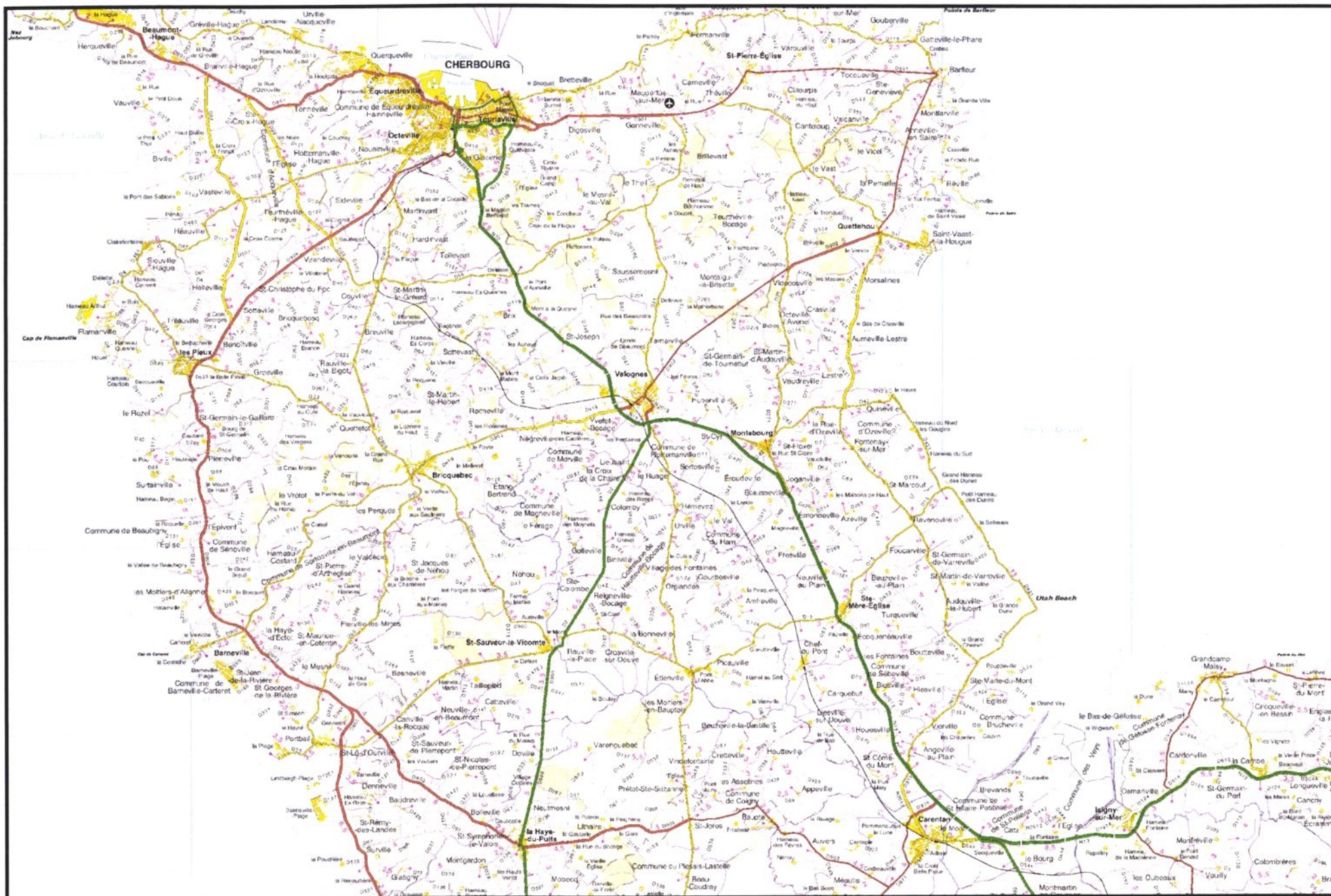
Doublement du barreau des Flamands:

- les terrassements, assainissement et chaussée sont en cours.
- la mise en service est prévue à l'été 2008.

Le projet de doublement de l'axe Nord-Sud doit être réétudié pour prendre en compte le futur contournement ouest de Cherbourg qui sera réalisé par le département de la Manche. Les dispositions relatives à l'échangeur Petite Pierre Butée à la rectification du giratoire de Pesnème et à la mise aux normes des bretelles des échangeurs des brûliers et de l'axe N/S ont été étudiées en 2007. Un APS modificatif sera produit en 2008 et une nouvelle enquête publique pourrait avoir lieu fin 2008 pour l'ensemble des nouveaux aménagements.

Autres informations :

RN13 - MISE AUX NORMES AUTOROUTIÈRES - CARENTAN / CHERBOURG



source : Mapinfo 7.8, IGN BD Cartho®, Scan Régional®

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2005

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	13 720 000 €
Total	:	13 720 000 €

Montant total affecté	:	8 636 254 €
Montant total engagé	:	7 506 521 €
Montant total mandaté	:	4 689 361 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	13 720 000 €	
- Etat	33.333 %	:	4 573 288 €
- Région	66.667 %	:	9 146 712 €
- Collectivités locales		:	0 €

Montant total affecté au 31/12/05	:	8 636 254 €
Montant engagé	:	7 506 521 €
Montant mandaté	:	4 689 361 €

Coût prévisionnel final : 119 400 000 €

Financement après CPER : 105 680 000 €

Déclarée d'utilité publique le 11 mai 2006

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Mise en service progressive

Virage des chèvres :

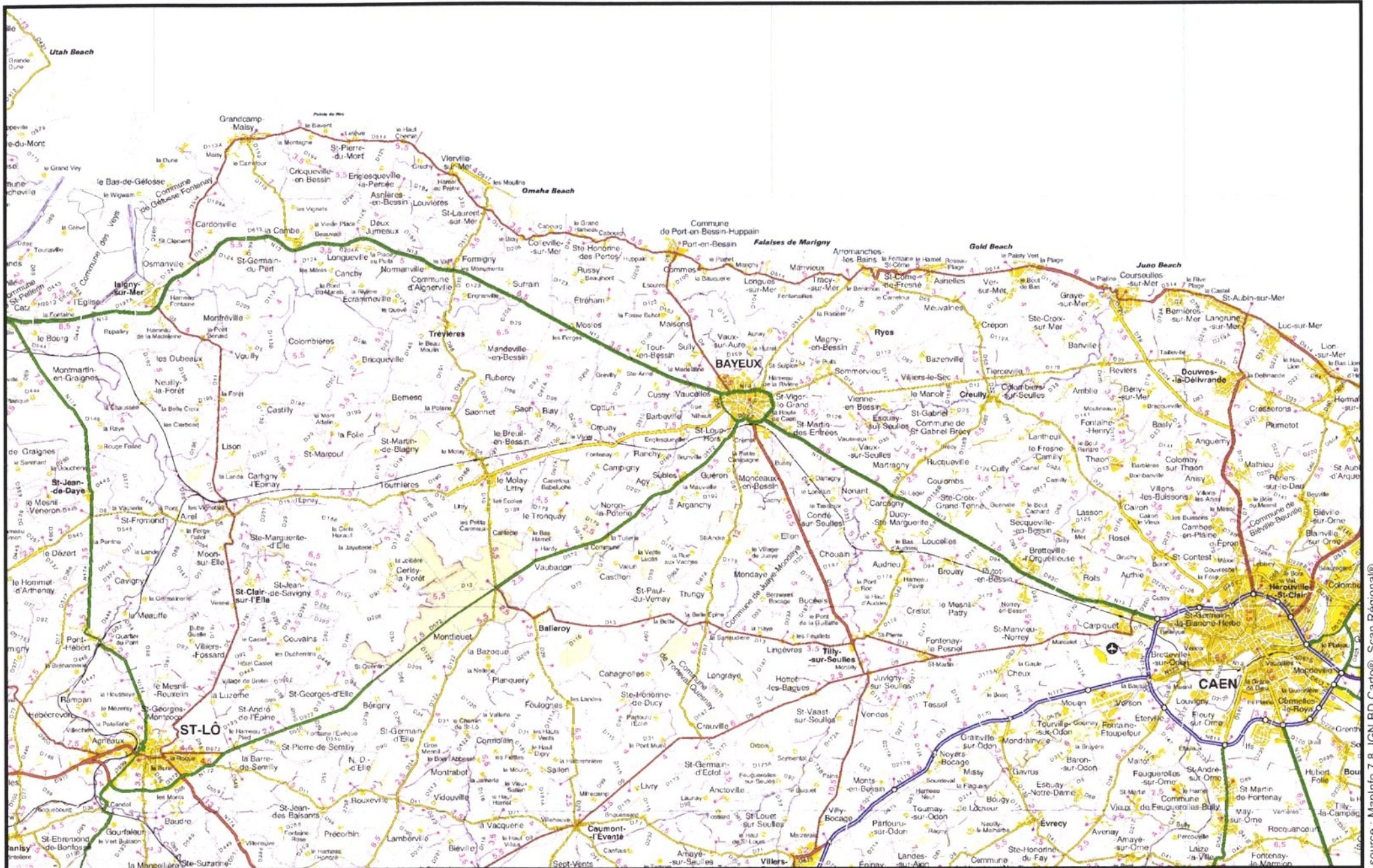
les acquisitions foncières sont totalement réalisées. Les travaux sont en cours et ont été retardés du fait des intempéries. Mise en service prévue fin 2008. Les études projet de la section Valognes - Cherbourg ont commencé.

Sur l'ensemble :

Suite à l'enquête réalisée du 12 octobre au 15 novembre 2004, l'aménagement de l'ensemble de l'itinéraire a été déclaré d'utilité publique le 11 mai 2006. Le dossier des engagements de l'Etat est en cours de finition et devrait être prochainement diffusé.

Autres informations :

RN13 - MISE AUX NORMES AUTOROUTIÈRES - CAEN / MANCHE



source : Mapinfo 7.8, IGN BD Cartho®, Scan Régional®

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	16 520 000 €
Total	:	16 520 000 €

Montant total affecté	:	13 652 000 €
Montant total engagé	:	12 888 391 €
Montant total mandaté	:	11 237 305 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	16 520 000 €
- Etat	:	6 139 958 €
- Région	:	10 380 042 €
- Collectivités locales	:	0 €

Montant total affecté au 31/12/05	:	13 652 000 €
Montant engagé	:	12 888 391 €
Montant mandaté	:	11 237 305 €

Coût prévisionnel final : 80 040 000 € (y compris le déviation de Loucelles)

Mise en service prévue : Mise en service effective :

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Dans le Calvados :

Entre Bayeux et Isigny, les travaux de sécurisation ont été déclarés d'utilité publique le 10 décembre 2001, 2 ponts financés au titre du PRAS sont en service ainsi que l'itinéraire de substitution, un autre est en travaux et le quatrième a commencé fin 2007. La construction de ces 4 ponts et de l'itinéraire de substitution aura permis de supprimer 5 carrefours à niveau.

Sur l'ensemble :

Suite à l'enquête réalisée du 12 octobre au 15 novembre 2004, l'aménagement de l'ensemble de l'itinéraire a été déclaré d'utilité publique le 11 mai 2006. Le dossier des engagements de l'Etat est en cours de finition et devrait être prochainement diffusé.

Les études projet relatives à la déviation de Loucelles sont en voie d'achèvement et les études de niveau projet de l'entrée de Caen seront engagées en 2008. Un premier marché de travaux d'ouvrages d'art devrait pouvoir être engagé en 2008 sur la déviation de Loucelles dont un premier financement au titre du schéma de fin de plan a été retenu.

Autres informations :

Améliorer la circulation dans l'agglomération caennaise

N° d'action du CPER 2.1.1.5

SUIVI FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2005

Montant affecté aux plans précédents	:	1 189 102 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	23 293 000 €
Total	:	24 482 102 €
Montant total affecté au 31/12/2005	:	3 331 387 €
Montant engagé	:	2 616 562 €
Montant mandaté	:	2 072 681 €

Liste des opérations

RN 814 - Sécurisation du BP Nord

23M14A

page 70

Demi contournement Sur de Caen : RN13 / RN 158

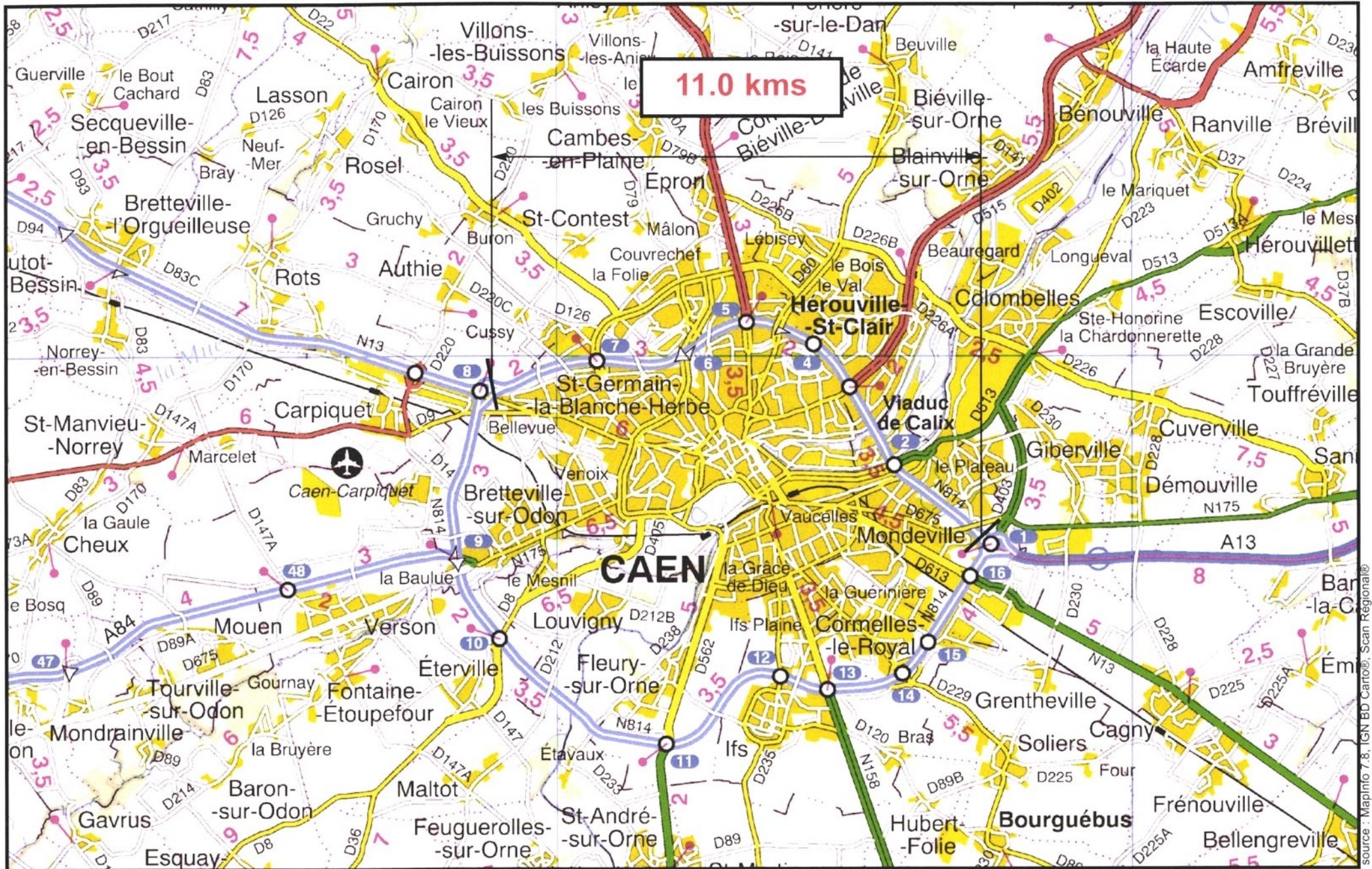
21A14A

page 72

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit révisé le 18/12/2003	:	23 293 000 €
- Etat	:	6 844 325 €
- Région	:	6 844 325 €
- Collectivités locales	:	9 604 350 €
Montant total affecté au 31/12/2005	:	2 142 285 €
Montant engagé	:	1 589 152 €
Montant mandaté	:	1 064 180 €

RN814 - SÉCURISATION DU BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE NORD



AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007	
Montant affecté aux plans précédents	: 884 204 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	: 21 343 000 €
Total	: 22 227 204 €
Montant total affecté	: 2 046 448 €
Montant total engagé	: 1 720 512 €
Montant total mandaté	: 1 415 501 €

AU TITRE DU IV ^{ème} CPER	
Montant inscrit (révisé)	: 21 343 000 €
- Etat 27.5 %	: 5 869 325 €
- Région 27.5 %	: 5 869 325 €
- Collectivités locales 45 %	: 9 604 350 €
Montant total affecté au 31/12/05	: 1 162 244 €
Montant engagé	: 1 027 260 €
Montant mandaté	: 726 116 €

Coût prévisionnel final : 27 000 000 €

Financement après CPER : 4 772 796 €

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Le cabinet d'études a été choisi lors de la réunion des cofinanceurs du 7 mai 2004.

Les conventions de financement des études entre l'Etat et comité d'agglomération de Caen-la-mer, le Conseil Général et le Conseil Régional ont été signées au second semestre 2005.

Les études APS sont en cours de finalisation.

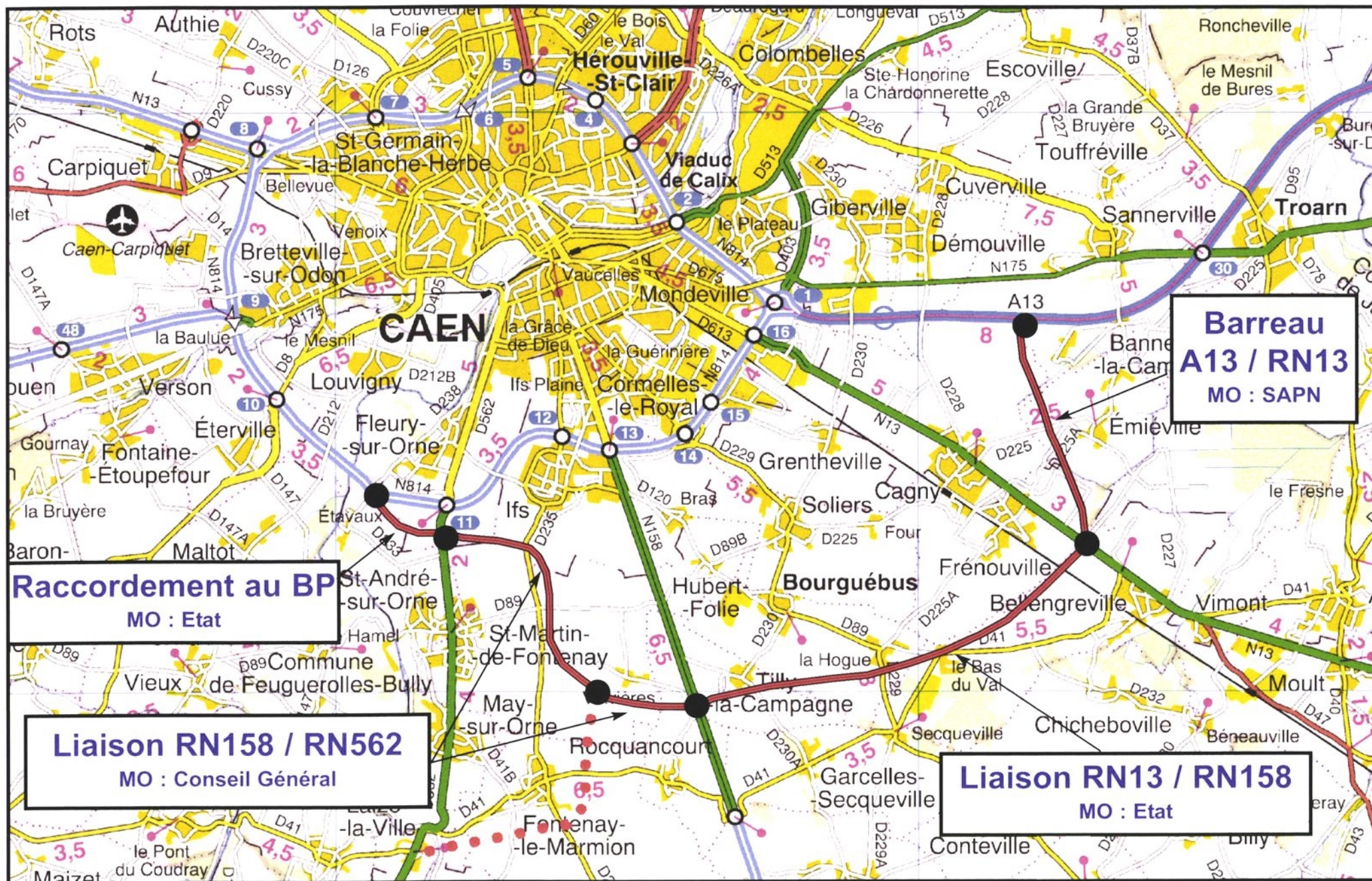
Les travaux pourraient commencer fin 2008.

Une première partie de travaux a été maintenue dans le schéma de fin de plan. Elle concerne uniquement des travaux de sécurité entre l'échangeur de "Porte d'Angleterre" et celui de la "Vallée des jardins". Les travaux consistent principalement à améliorer les entrecroisements entre les bretelles des différents échangeurs à savoir la construction d'une troisième voie.

Autres informations :

Les susdits travaux proposés au titre du schéma de fin de plan ne pourront pas être engagés en 2008 compte tenu de l'absence de concen-tion de cofinancement d'une collectivité.

DEMI CONTOURNEMENT AUTOROUTIER SUD DE CAEN - RN13 / RN158



AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	304 898 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	1 950 000 €
Total	:	2 254 898 €
Montant total affecté	:	1 284 939 €
Montant total engagé	:	896 050 €
Montant total mandaté	:	657 180 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	1 950 000 €
- Etat 50.0 %	:	975 000 €
- Région 50.0 %	:	975 000 €
- Collectivités locales	:	0 €
Montant total affecté au 31/12/05	:	980 041 €
Montant engagé	:	561 892 €
Montant mandaté	:	338 064 €

Coût prévisionnel final : 85 000 000 €

Financement après CPER : 74 695 102 €

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Cette opération constitue le maillon principal du grand contournement Sud de l'agglomération Caennaise. Sa réalisation totale n'est pas envisageable (pour des raisons juridiques et administratives) dans le cadre du présent CPER.

Barreau A13-RD613 :

La concession SAPN a été actée dans le cadre du décret du 5 novembre 2004 approuvant l'avenant à la convention entre l'Etat et la SAPN. Le barreau a été déclaré d'utilité publique le 27 juin 2005. La SAPN est maintenant chargée du dossier. Elle envisage une mise en service fin 2009.

Liaison RD613-RN158 :

L'arrêté déclarant le "Projet d'Intérêt Général" (PIG) a été pris par le Préfet du Calvados le 29 avril 2004. Il a été notifié aux maires des communes concernées. La mise en compatibilité des documents d'urbanisme sera l'un des objets de l'enquête publique prévue en 2008. L'Avant Projet Sommaire est en cours de finalisation. Il comprend le raccordement entre la RD562 déviée et le BP, secteur délicat nécessitant des études complémentaires réalisées à ce jour. L'enquête publique concernant cette section ou la totalité de l'itinéraire A13-A84 pourrait avoir lieu en 2009.

Barreau RN158 - RD562 :

Il sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général. La mise en service devrait avoir lieu au premier semestre 2008.

Autres informations :

Une étude préalable a été engagée entre le raccordement au BP et l'A84 de manière à identifier les contraintes à l'approche de l'A84.

Poursuite des travaux sur l'axe Pontaubault / Pontorson (RN 175)

N° d'action du CPER 2.1.1.6

SUIVI FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	349 108 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	5 829 203 €
Total	:	6 178 311 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	2 083 475 €
Montant engagé	:	1 061 453 €
Montant mandaté	:	932 887 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit révisé le 18/12/2003	:	5 829 203 €
- Etat	:	1 943 049 €
- Région	:	3 886 144 €
- Collectivités locales	:	0 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	1 734 367 €
Montant engagé	:	667 018 €
Montant mandaté	:	560 452 €

Liste des opérations

RN 175- Doublement de la déviation de Pontorson

21D50B

page 76

RN 175 - Aménagement Pontorson / Pontaubault

21Q50A

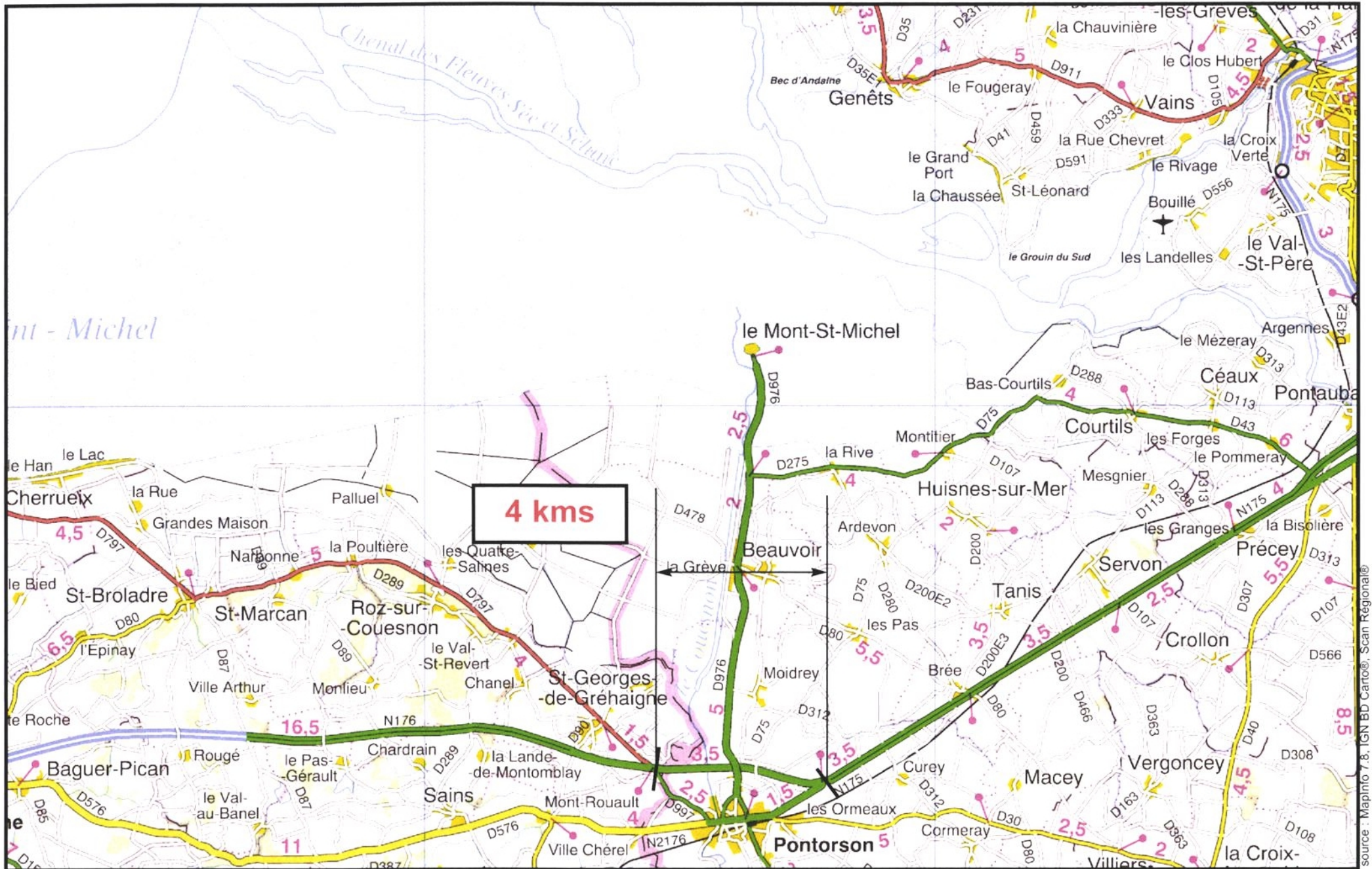
page 78

RN 176 - Etudes d'APSI

A4U50A

page 80

RN175 - DOUBLEMENT DE LA DÉVIATION DE PONTORSON



AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	4 226 000 €
Total	:	4 226 000 €

Montant total affecté	:	438 429 €
Montant total engagé	:	100 095 €
Montant total mandaté	:	55 871 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	4 226 000 €	
- Etat	33.333 %	:	1 408 653 €
- Région	66.667 %	:	2 817 347 €
- Collectivités locales		:	0 €

Montant total affecté au 31/12/05	:	438 429 €
Montant engagé	:	100 095 €
Montant mandaté	:	55 871 €

Coût prévisionnel final : 9 000 000 €

Financement après CPER : 4 774 000 €

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

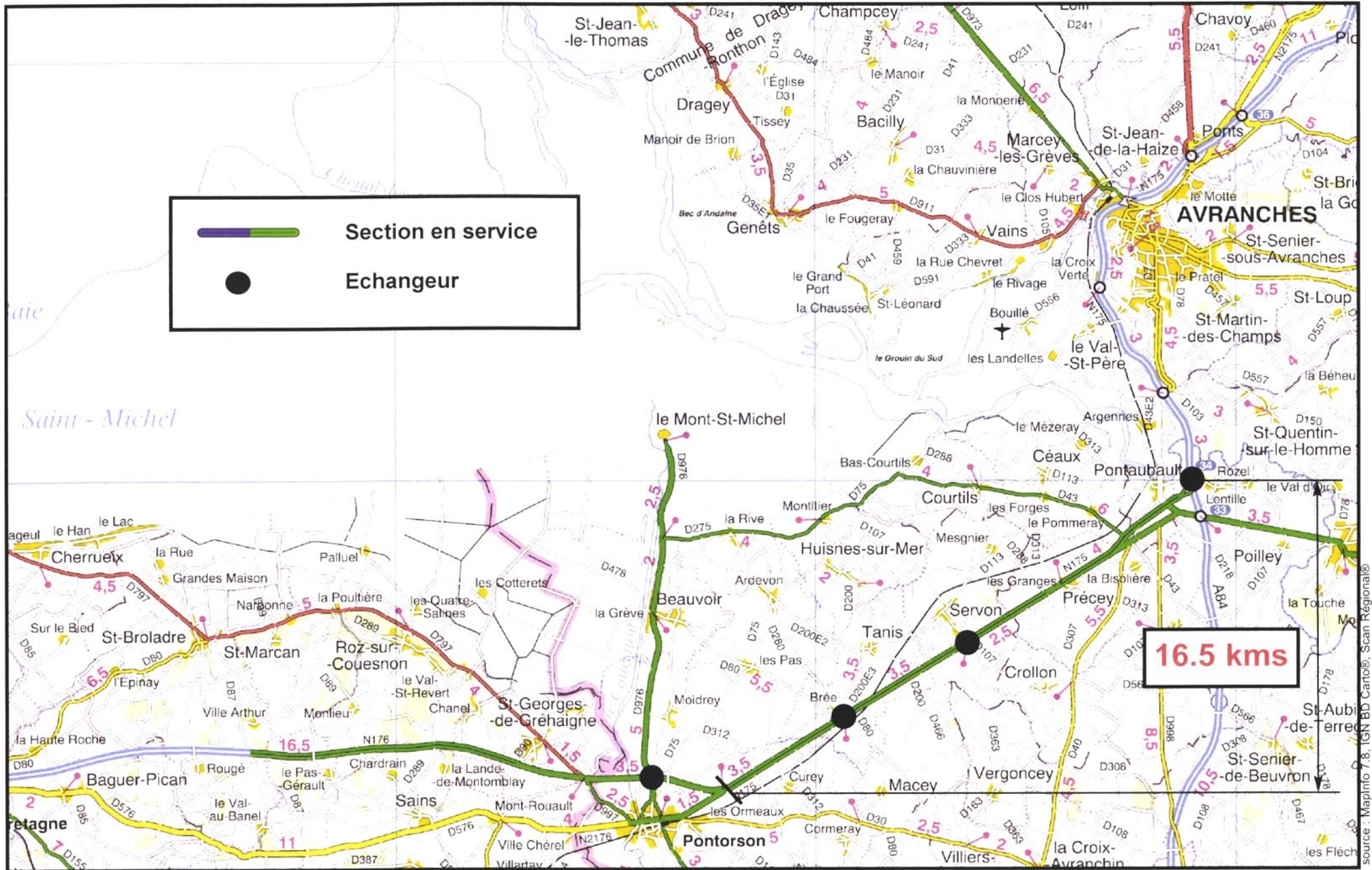
Le dossier d'enquête publique sur l'ensemble de l'itinéraire (Pontaubault - Pontorson) est en cours. L'enquête publique pourrait se dérouler courant 2008.

Seule la déviation de Pontorson est proposée au projet de PDMI.

Autres informations :

L'échangeur du Mont Saint-Michel fait partie de l'aménagement Pontorson / Pontaubault.

RN175 - AMÉNAGEMENT PONTORSON / PONTAUBAULT



AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2005

Montant affecté aux plans précédents	:	349 108 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	1 500 000 €
Total	:	1 849 108 €

Montant total affecté	:	1 541 843 €
Montant total engagé	:	858 155 €
Montant total mandaté	:	773 813 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	1 500 000 €	
- Etat	33.333 %	:	499 995 €
- Région	66.667 %	:	1 000 005 €
- Collectivités locales		:	0 €

Montant total affecté au 31/12/05	:	1 192 735 €
Montant engagé	:	473 720 €
Montant mandaté	:	401 378 €

Coût prévisionnel final : 73 000 000 € avec échangeur

Financement après CPER : 71 150 892 €

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Les concertations ont eu lieu pour les déviations de Brée et de Précey.

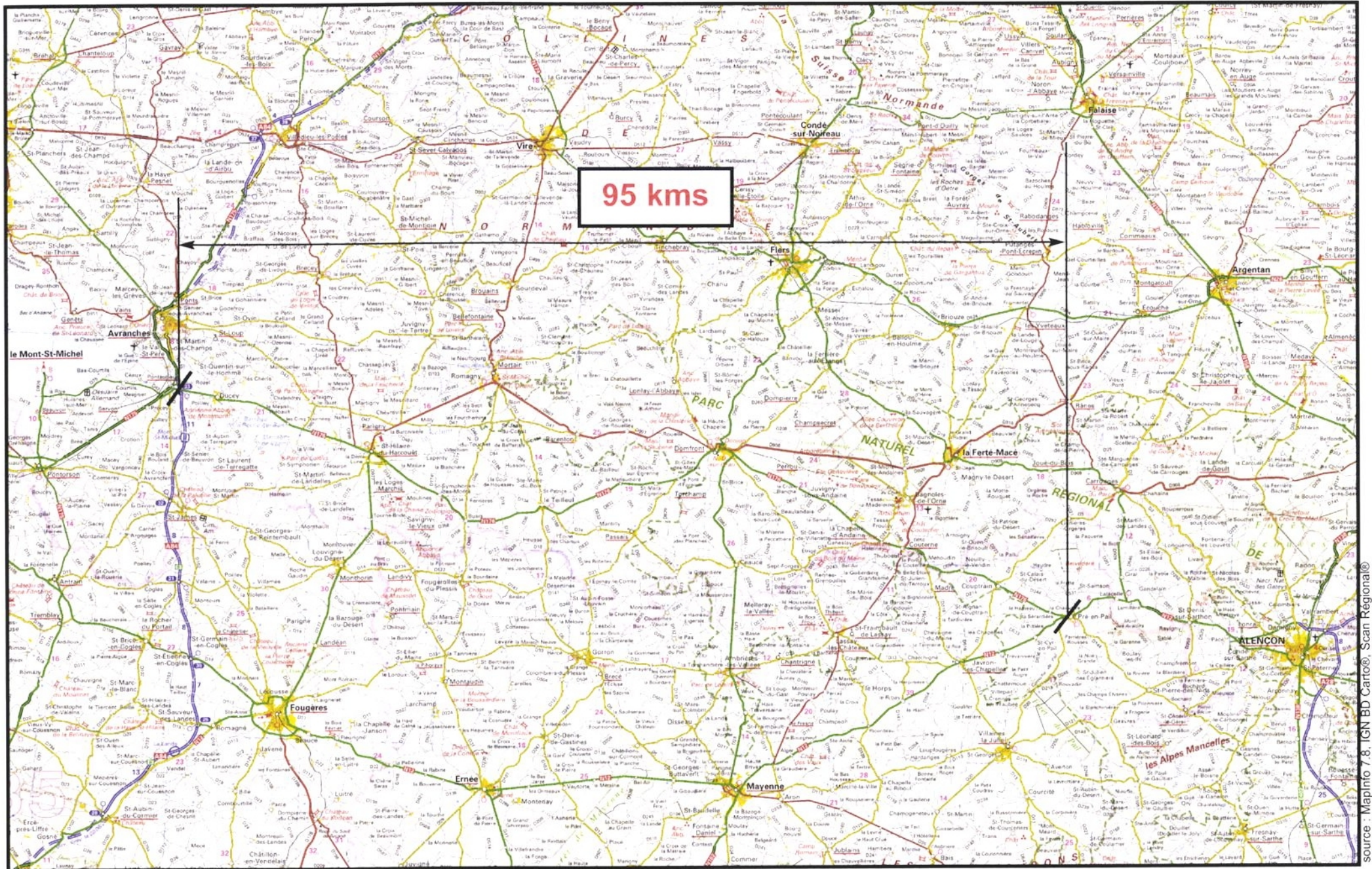
L'Avant Projet Sommaire a été transmis à la DGR fin septembre et est en cours d'approbation.

Le dossier d'enquête publique sur l'ensemble de l'itinéraire (Pontaubault - Pontorson) est en cours. L'enquête publique pourrait se dérouler courant 2008.

Autres informations :

Seules ont été maintenues à la révision du IV^{ème} CPER les études et les acquisitions foncières pour un montant de 1.5 M€.

RN176 - ÉTUDES PRÉLIMINAIRES



source : Mapinfo 7.8, IGN BD Cartho®, Scan Régional®

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	103 203 €
Total	:	103 203 €
Montant total affecté	:	103 203 €
Montant total engagé	:	103 203 €
Montant total mandaté	:	103 203 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	103 203 €
- Etat 33.333 %	:	34 401 €
- Région 66.667 %	:	68 802 €
- Collectivités locales	:	0 €
Montant total affecté au 31/12/05	:	103 203 €
Montant engagé	:	103 203 €
Montant mandaté	:	103 203 €

Coût prévisionnel final : 0 €

Financement après CPER : 0.00 €

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Opération transférée au titre des RNIL.

Autres informations :

Dans le cadre de la décentralisation, cette RN a été transférée aux départements de la Manche et de l'Orne le 1er janvier 2006.

Supprimer les passages à niveau

N° d'action du CPER 2.1.1.8

Liste des opérations

RN 177 - Suppression du passage à niveau à Canapville

XXX14

page 84

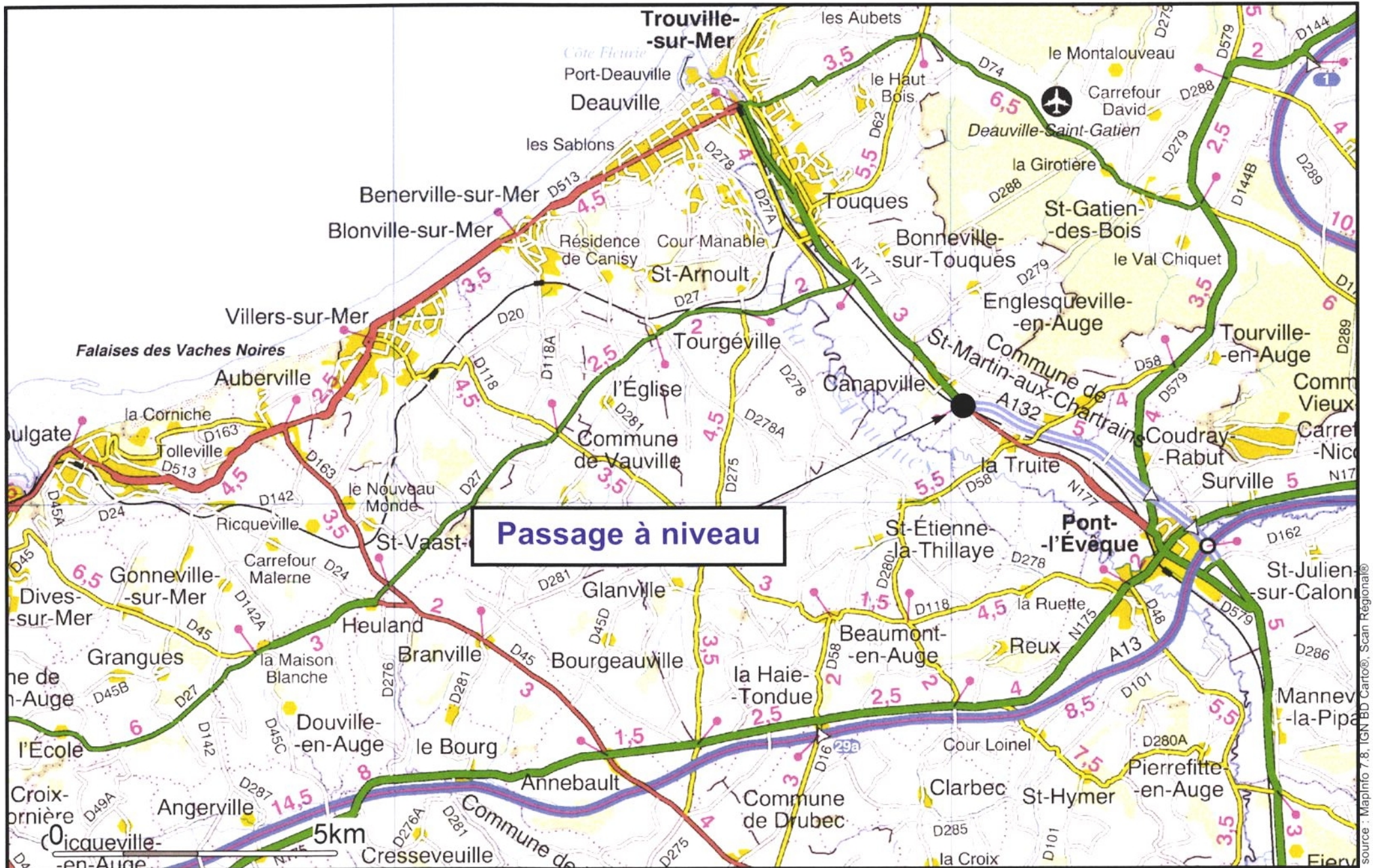
SUIVI FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	200 000 €
Total	:	200 000 €
Montant total affecté au 31/12/2005	:	0 €
Montant engagé	:	0 €
Montant mandaté	:	0 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit révisé le 18/12/2003	:	200 000 €
- Etat	:	100 000 €
- Région	:	100 000 €
- Collectivités locales	:	0 €
Montant total affecté au 31/12/2005	:	0 €
Montant engagé	:	0 €
Montant mandaté	:	0 €

RN177 - SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU DE CANAPVILLE



SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU DE CANAPVILLE

N° d'opération : XXX14C

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	200 000 €
Total	:	200 000 €

Montant total affecté	:	0 €
Montant total engagé	:	0 €
Montant total mandaté	:	0 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	200 000 €
- Etat 50 %	:	100 000 €
- Région 50 %	:	100 000 €
- Collectivités locales	:	0 €

Montant total affecté au 31/12/05	:	0 €
Montant engagé	:	0 €
Montant mandaté	:	0 €

Coût prévisionnel final : 3 811 000 €

Financement après CPER : 3 611 000 €

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Opération transférée au titre des RNIL.

- la décision attributive de subvention a été signée le 30 novembre 2007.
- les premiers versements interviendront en 2008.

Autres informations :

Dans le cadre de la décentralisation, cet itinéraire a été transféré au département du Calvados le 1er janvier 2006.

Réaliser les opérations 1% paysage et développement

N° d'action du CPER 2.1.1.9

SUIVI FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	1 463 883 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	2 134 000 €
Total	:	3 597 883 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	3 597 883 €
Montant engagé	:	2 523 147 €
Montant mandaté	:	2 110 133 €

Liste des opérations

Politique du 1% paysage et développement pour opérations éligibles

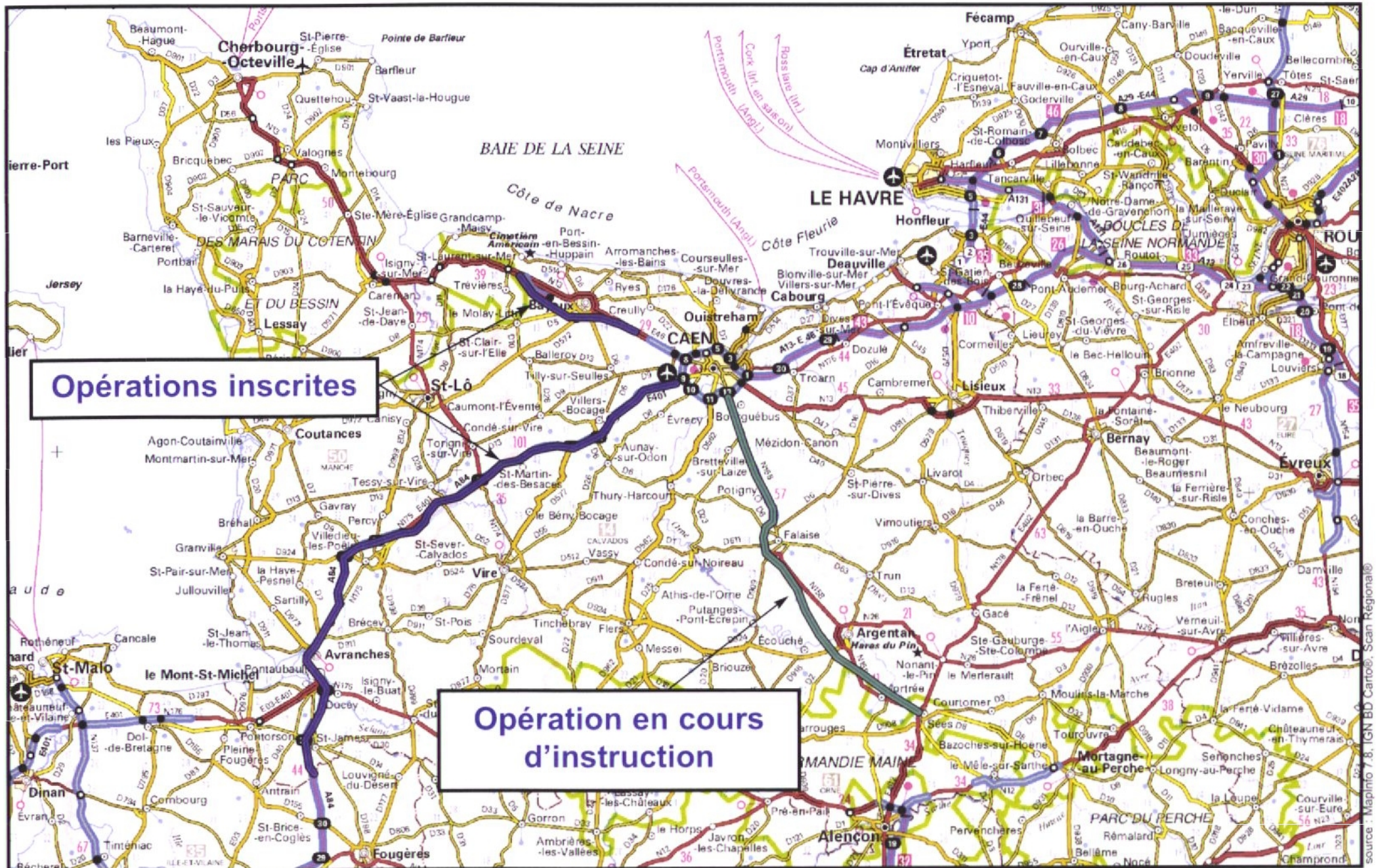
P1P&D

page 96

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit révisé le 18/12/2003	:	2 134 000 €
- Etat	:	1 067 000 €
- Région	:	1 067 000 €
- Collectivités locales	:	0 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	2 134 000 €
Montant engagé	:	1 970 070 €
Montant mandaté	:	1 486 288 €

POLITIQUE DU 1% PAYSAGE ET DÉVELOPPEMENT POUR OPÉRATIONS ÉLIGIBLES



POLITIQUE DU 1% PAYSAGE ET DÉVELOPPEMENT POUR LES OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

N° d'opération : P1P&D

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	1 463 883 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	2 134 000 €
Total	:	3 597 883 €

Montant total affecté	:	3 597 883 €
Montant total engagé	:	2 523 147 €
Montant total mandaté	:	2 110 133 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit (révisé)	:	2 134 000 €	
- Etat	50 %	:	1 067 000 €
- Région	50 %	:	1 067 000 €
- Collectivités locales	:		0 €

Montant total affecté au 31/12/04	:	2 134 000 €
Montant engagé	:	1 970 070 €
Montant mandaté	:	1 486 288 €

Coût prévisionnel final :

Financement après CPER :

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

Opérations concernées par le 1% paysage et développement :

N13 Déviation de Bayeux

A84 Caen / Ille et Vilaine

A88 Caen / Falaise / Sées

nota : Les montants affectés, engagés et mandatés sont des estimations calculés à partir de la part Etat issue des outils de suivi internes.

Autres informations :

A88 Caen / Sées - Le livre blanc à été diffusé le 15 mai 2006.

Les études préliminaires nécessaires à la réalisation des chartes d'objectif (études socio-économiques et paysagères) pour A88 section Caen-Sées vont démarrer en 2008, le bureau d'études prestataire a été désigné.

Etudes et acquisitions foncières pour opérations ultérieures

N° d'action du CPER 2.1.1.10

SUIVI FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007

Montant affecté aux plans précédents	:	787 705 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER (révisé)	:	0 €
Total	:	787 705 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	2 273 648 €
Montant engagé	:	1 998 630 €
Montant mandaté	:	1 989 876 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER

Montant inscrit révisé le 18/12/2003	:	1 381 821 €
- Etat	:	748 054 €
- Région	:	633 767 €
- Collectivités locales	:	0 €
Montant total affecté au 31/12/2007	:	1 381 821 €
Montant engagé	:	909 241 €
Montant mandaté	:	891 303 €

Liste des opérations

RN 12 - Etudes d'APSI entre Verneuil-sur-Avre et Pré-en-Pail

A4U61A1

page 92

RN 13 - Etudes d'APSI entre Caen et Cherbourg

A4U14C1

page 94

RN 13 - Déviation de Bellengreville et Vimont

E4D14A

page 96

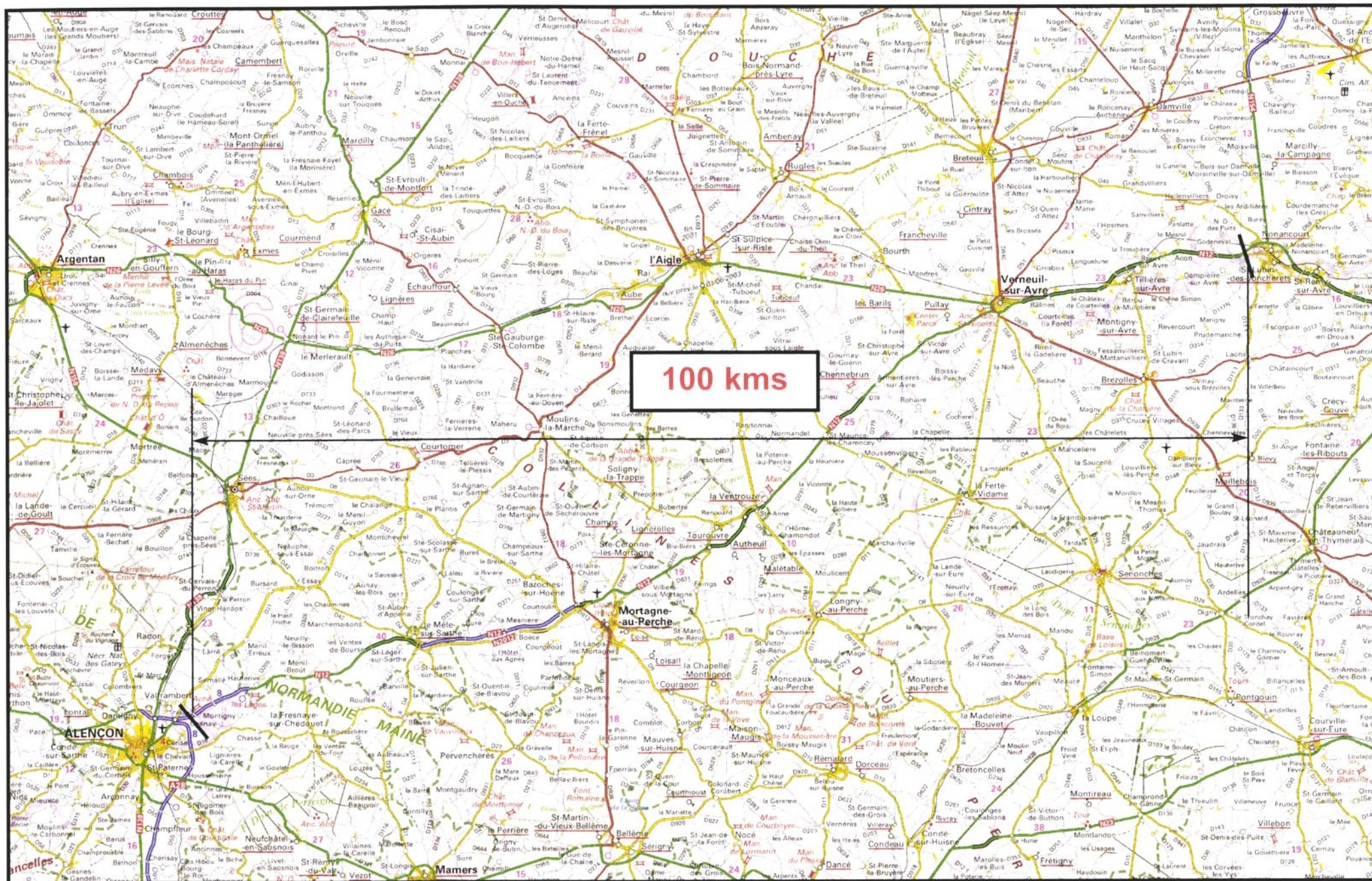
RN 174 - Vire - A84

E4F14C

page 98

L'inscription de cette ligne du CPER est globale (pas d'inscription détaillée). C'est pourquoi les tableaux des pages suivantes ne mentionnent pas de montant inscrit pour chaque opération, celles-ci étant individualisées au fur et à mesure des besoins.

RN12 - ETUDES D'APSI ENTRE VERNEUIL SUR AVRE ET PRÉ-EN-PAIL



source : Mapinfo 7.8, IGN BD Cartho®, Scan Régional®

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007	
Montant affecté aux plans précédents	: 330 358 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	: 0 €
Total	: 330 358 €
Montant total affecté	: 787 705 €
Montant total engagé	: 665 745 €
Montant total mandaté	: 665 745 €

AU TITRE DU IV ^{ème} CPER	
Montant inscrit (révisé)	: 176 613 €
- Etat 50 %	: 176 613 €
- Région 50 %	: 0 €
- Collectivités locales	: 0 €
Montant total affecté au 31/12/07	: 353 225 €
Montant engagé	: 186 152 €
Montant mandaté	: 176 968 €

Coût prévisionnel final	:
Financement après CPER	:

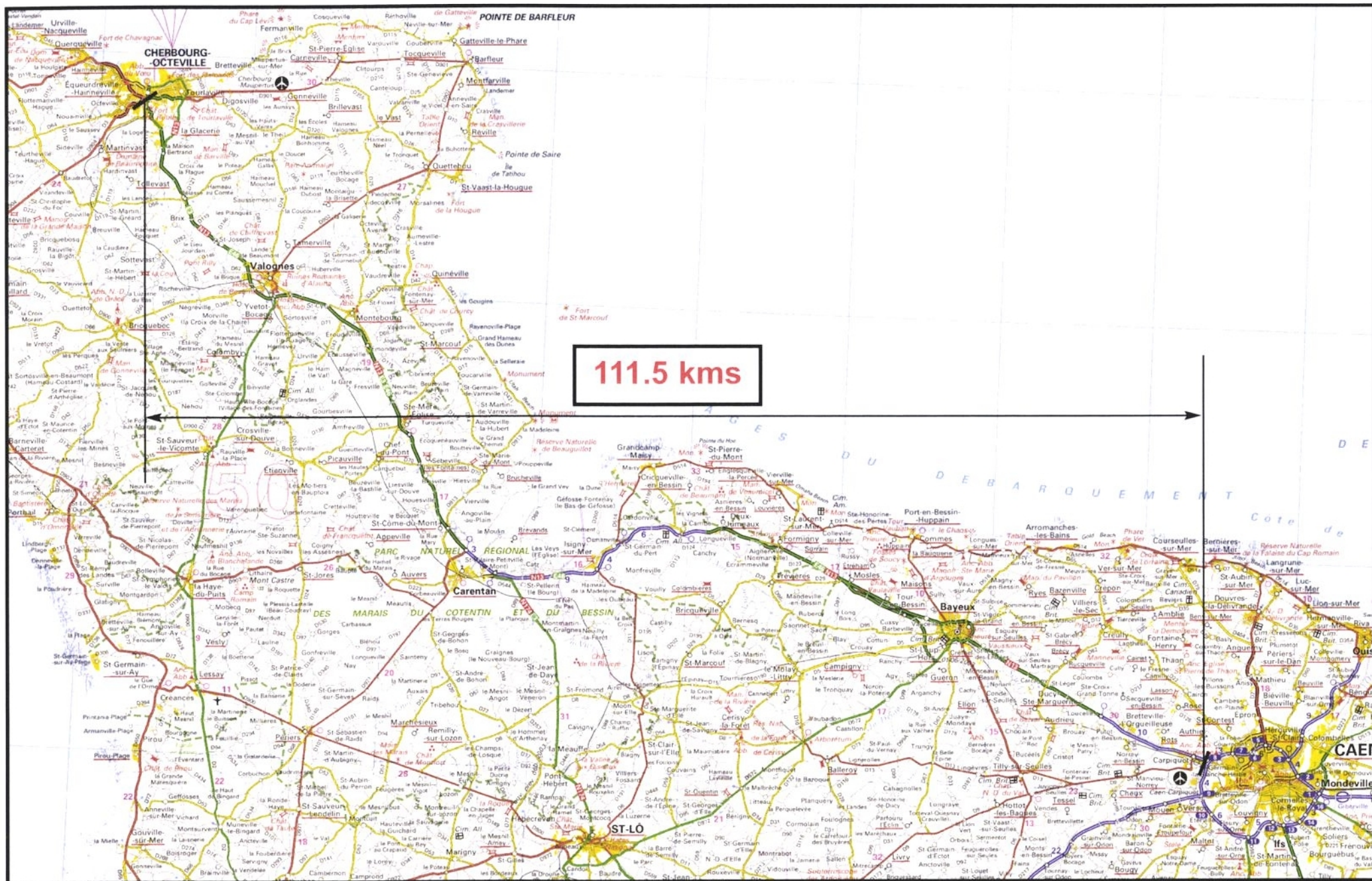
Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

En référence à la nouvelle circulaire, une étude d'opportunité sera produite et approuvée par la DGR en 2008. Un Avant Projet Sommaire d'itinéraire première phase est en cours (étude CETE). Il portera sur la totalité de l'itinéraire entre Alençon et Nonancourt, pour une meilleure cohérence Orne / Eure.

En 2008, toutes les études environnementales et la phase de concertations locales devraient permettre de finaliser le fuseau de 300 m (comprenant le tracé) qui sera mis à l'enquête publique en 2009.

Autres informations :

RN13 - ÉTUDE D'APSI ENTRE CAEN ET CHERBOURG



source : Mapinfo 7.8, IGN BD Cartho©, Scan Régional©

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007		
Montant affecté aux plans précédents	:	457 347 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	0 €
Total	:	457 347 €
Montant total affecté	:	1 011 582 €
Montant total engagé	:	858 524 €
Montant total mandaté	:	849 770 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER		
Montant inscrit (révisé)	:	
- Etat	66.667 %	: 369 490 €
- Région	33.333 %	: 184 745 €
- Collectivités locales		: 0 €
Montant total affecté au 31/12/07	:	554 235 €
Montant engagé	:	248 728 €
Montant mandaté	:	239 974 €

Coût prévisionnel final	:	
Financement après CPER	:	

Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

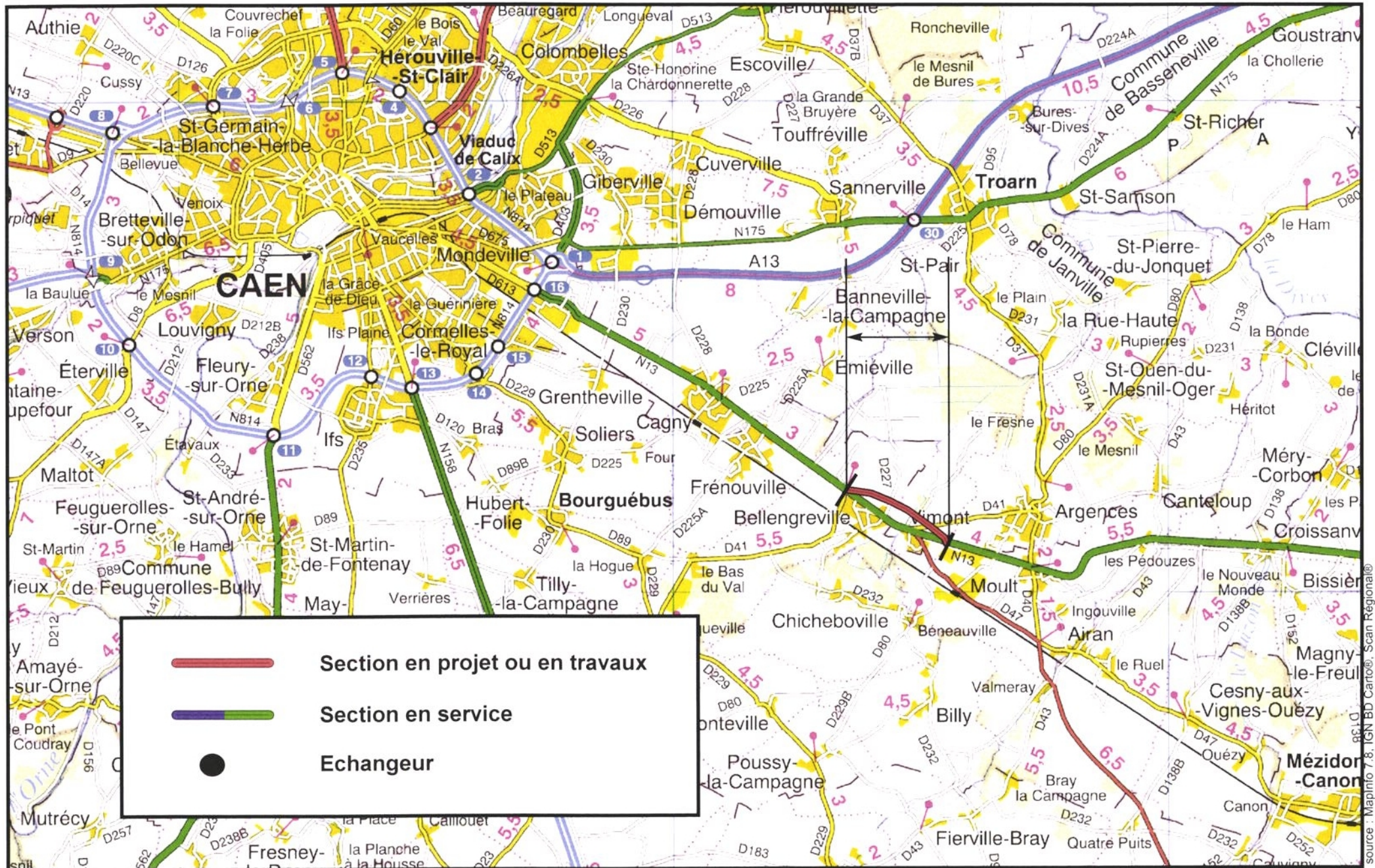
L'Avant projet Sommaire d'Itinéraire (APSI) a été approuvé le 26 mars 2004.
L'enquête publique s'est déroulée du 12 octobre au 15 novembre 2004.
La commission d'enquête a donné un avis favorable assorti de recommandations sur :

- la mise aux normes autoroutières
- le déclassement de la voirie nationale non utilisée par la A13.
- la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.
- la réalisation de l'itinéraire de substitution Caen / Cherbourg.
- sur la section Valognes / Cherbourg, la commission a toutefois émis un avis favorable avec une réserve sur la construction de l'itinéraire de substitution.

Une enquête complémentaire locale a eu lieu sur la commune de Brix en Septembre / Octobre 2005.
La Déclaration d'Utilité Publique a été prononcée le 11 mai 2006.

Autres informations : _____
Le dossier des engagements de l'Etat a été réalisé.

RN 13 - DÉVIATION DE BELLENGREVILLE ET VIMONT



ÉTUDES ET ACQUISITIONS FONCIÈRES POUR OPÉRATIONS ULTÉRIEURES
RN 13 - DÉVIATION DE BELLENGREVILLE ET VIMONT

N° d'opération : E4D14A

AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPERATION FIN 2007		
Montant affecté aux plans précédents	:	0 €
Montant inscrits au IV ^{ème} CPER	:	0 €
Total	:	0 €
Montant total affecté	:	301 227 €
Montant total engagé	:	301 227 €
Montant total mandaté	:	301 227 €

AU TITRE DU IV^{ème} CPER		
Montant inscrit (révisé)	:	
- Etat	:	132 992 €
- Région	:	168 235 €
- Collectivités locales	:	0 €
Montant total affecté au 31/12/07	:	301 227 €
Montant engagé	:	301 227 €
Montant mandaté	:	301 227 €

Coût prévisionnel final	:	
Financement arpès CPER	:	

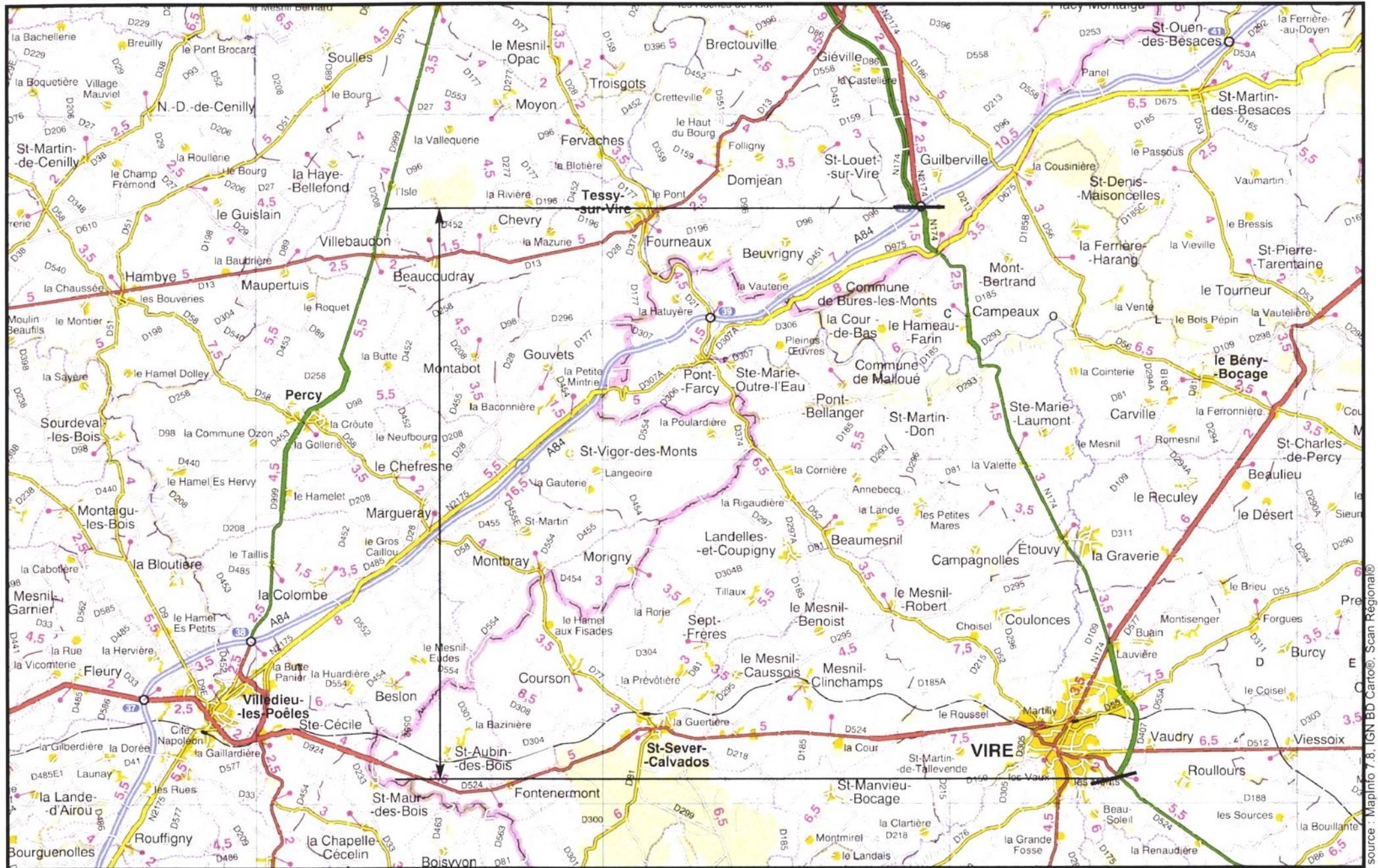
Avancement de l'opération fin décembre 2007 :

- Opération transférée au Conseil Général du Calvados (RNIL).
- Une subvention exceptionnelle a été accordée au Conseil Général du Calvados.

Autres informations :

Dans le cadre de la décentralisation, cet itinéraire a été transféré au département du Calvados le 1er janvier 2006.

RN174 - VIRE / A84



source : MapInfo 7.8, IGN BD Cartho®, Scan Régional®

Construire une route un long chemin



Les études préliminaires

→ Plusieurs années

La décision et les études d'avant projet

→ environ 2 ans



Concertation inter-administrative

→ environ 4 mois

L'enquête publique

→ environ 3 mois

La déclaration d'utilité publique (autoroute)

→ environ 2 ans



L'étude de projet

→ environ 1.5 ans

Les enquêtes complémentaires

→ 8 mois maximum



La libération des terrains

→ délai variable



Le chantier

→ délai variable

La mise en service

→ délai variable

Construire une route, un long chemin

Il faut du temps pour que naisse une route. De la volonté de faire à la réalisation, plusieurs années sont nécessaires pour définir le projet et le réaliser en respectant les droits des citoyens et l'environnement.

A titre indicatif, 6 à 7 ans sont nécessaires entre le début des études d'avant-projet et le démarrage des travaux, dont environ 4 années à partir du lancement de l'enquête publique. Construire une route implique de la réflexion et de la concertation avec les élus et les habitants. Construire une route, c'est aussi veiller à l'inscrire au mieux dans l'environnement, appliquer des procédures strictes en matière de qualité de l'eau ou de nuisances sonores. C'est prendre en compte la sécurité et la qualité de vie du territoire traversé. Détails sur cette chronologie complexe.

1



L'idée et les études préliminaires

L'idée de construire une route est suivie d'études préliminaires parfois très longues. Elles ont pour but de définir les grandes options de l'aménagement (nombre de voies, vitesse de référence...). Elles comportent une concertation avec les représentants des collectivités locales concernées par l'aménagement. Elles peuvent prendre, pour le réseau routier national, la forme d'un avant-projet sommaire d'itinéraire (APSI) dans lequel sont comparés plusieurs fuseaux de 1 km de largeur. Le délai nécessaire à leur réalisation (parfois plusieurs années) est fonction de la complexité du dossier.

plusieurs années

2



La décision et les études d'avant projet

Lors de la décision de construire la route prise, il faut lancer les études d'avant-projet : • comparer les variantes possibles • choisir celle qui sera soumise à enquête publique (la réglementation impose qu'il y en ait une seule). Après une large concertation, le choix intervient après comparaison de l'intérêt, du coût et de l'impact (sur les riverains, sur l'agriculture, sur l'environnement...) des diverses solutions. Il détermine une bande de 300 mètres de largeur dans laquelle devra s'inscrire le tracé ainsi que les points où se réaliseront les échanges avec le réseau routier existant. Le délai nécessaire à ces études est d'environ 2 ans, dont une année complète pour l'établissement de l'état initial de la faune et la flore.

environ 2 ans

3



Concertation Inter-administrative

Le dossier élaboré à l'issue des études d'avant-projet est soumis à l'avis des administrations de l'Etat, notamment du ministère chargé de l'Environnement.

environ 4 mois

4



L'enquête publique

Le projet est soumis à une enquête publique dont le but est de permettre au public de s'exprimer officiellement sur le projet. Celle-ci est conduite par un commissaire enquêteur, ou par une commission d'enquête de 3 ou 5 membres, désignés par le Tribunal Administratif. La durée de l'enquête est d'un mois. Le commissaire enquêteur dispose de 1 mois pour remettre son rapport et ses conclusions à partir de l'ouverture de l'enquête.

environ 3 mois

5



La déclaration d'utilité publique

Suite à l'enquête publique, intervient la procédure relative à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (durée d'environ 3 mois). Le maître d'ouvrage établit ensuite un rapport précisant les suites qu'il envisage de donner aux observations émises. Si l'aménagement porte sur une autoroute, ou une voie express neuve, la déclaration d'utilité publique est prononcée dans le délai maximum de 18 mois après la clôture de l'enquête, par décret, après examen par le Conseil d'Etat. Dans les autres cas, la déclaration d'utilité publique peut être prononcée par arrêté du Préfet dans un délai maximum de 12 mois après la clôture de l'enquête. Le décret, (ou l'arrêté), de déclaration d'utilité publique est suivi de la publication d'un "dossier des engagements de l'Etat" relatif à l'insertion de l'aménagement dans l'environnement (protection contre le bruit, préservation des milieux naturels).

environ 2 ans

6



L'étude du projet

Elle a pour but de déterminer le tracé final (à l'intérieur de la bande des 300 mètres) et les caractéristiques géométriques et techniques exactes de l'aménagement, en tenant compte des données complémentaires provenant de la phase d'utilité publique. Elle permet notamment de préciser : • la délimitation des terrains à acquérir • les dimensions des ponts • les diverses protections nécessaires . Elle s'accompagne de concertations complémentaires, avec les collectivités locales (rétablissement des chemins coupés), avec les agriculteurs (ouvrages spécifiques), avec les riverains .

environ 1.5 an

7



Les enquêtes Complémentaires

Après élaboration du projet, plusieurs enquêtes publiques sont nécessaires. L'enquête parcellaire : elle permet de déterminer les propriétaires des terrains nécessaires à la réalisation de l'aménagement, de les informer sur les surfaces à acquérir et de recueillir leurs observations. L'enquête "loi sur l'eau" : elle permet de présenter les dispositions retenues pour protéger l'eau, et de recueillir les observations du public. (la durée de la procédure "loi sur l'eau" est au minimum de 8 mois). La réalisation d'un remembrement lié à l'aménagement routier conduit à trois enquêtes publiques complémentaires : • sur le périmètre qui sera remembré • sur le classement des terres • sur le projet de remembrement .

8 mois max

8



La libération des terrains

Son délai est variable suivant que les terrains sont mis à disposition globalement dans le cadre d'un remembrement, ou qu'ils doivent être achetés auprès de chaque propriétaire. Le délai est allongé lorsqu'il est nécessaire de faire appel au juge dans le cadre d'une procédure d'expropriation.

délai variable

9



Le chantier

Son déroulement est lié à la nature et à l'importance des travaux à entreprendre. Il est en particulier dépendant : • du déroulement des appels d'offres ; une consultation infructueuse peut allonger le délai de 3 à 4 mois, • du nombre et de l'importance des ponts à construire, • du volume des terres à déplacer, et surtout des conditions météorologiques pendant les terrassements, qui peuvent conduire à des retards de plusieurs mois, • de la quantité des équipements de sécurité (signalisation, glissières, marquage au sol ...) qui ne peuvent être mis en place qu'à la fin des autres travaux .

délai variable

10



La mise en service

Elle est précédée d'une inspection de sécurité, qui peut conduire à modifier et à compléter les équipements pour rendre la route plus sûre. Elle peut être seulement partielle, si une partie de l'aménagement présente un intérêt pour les usagers et peut être terminée avant l'ensemble de l'ouvrage .

délai variable

Observation : Le délai nécessaire à l'achèvement des huit premières phases est indépendant de la mise en place du financement des travaux .

- Extraits issus des fichiers Scan Départemental, Scan Régional et Scan 1000
- © IGN - Paris - 2008
- Autorisation n°43-04080